



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1877 LUNDI 2 DÉCEMBRE 2013



Administration

L'entrée à la fonction publique désormais soumise à un test

Le ministère de la Fonction publique et de la réforme de l'État veut mettre un terme aux recrutements anarchiques dans les administrations publiques par l'instauration d'un test. Celui-ci se déroulera sur toute l'étendue du territoire national, notamment dans les chefs-lieux des départe-

ments. Il permettra, selon le ministre de la Fonction publique, Guy Brice Parfait Kolelas, de débarrasser l'administration congolaise des critiques dont elle est souvent l'objet. « Dans le cadre de la gestion des ressources humaines, nous allons vers l'édition des répertoires de mé-

tiers de différentes administrations et les répertoires de métiers transversaux. Ces métiers appellent à une professionnalisation que nous ne pourrions avoir qu'en passant par un tamis de tests », a fait savoir le ministre.

Page 7

CENTRE NATIONAL DE FORMATION FOOTBALL

Paolo Berrettini s'engage pour trois ans



national de formation de football de Brazzaville (CNFFB), Paolo Berrettini aura entre autres missions d'accompagner la relance du football des jeunes à travers la détection des joueurs susceptibles d'intégrer le centre ; assurer leur encadrement et formation puis mettre en chantier les équipes du centre pour les compétitions nationales et internationales. Agé de 65 ans, cet entraîneur professionnel de première

L'Italien Paolo Berrettini a signé vendredi avec les autorités sportives congolaises, un contrat de trois ans en qualité d'entraîneur des équipes nationales cadette et junior de football. Successeur d'Eddie Hudanski à la tête du Centre

catégorie Pro-UEFA se fixe comme ambition légitime de qualifier les Diables rouges U-17 et U-20 à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations et au Mondial dans ces catégories.

Page 17

ÉDITORIAL

Riposte

Page 2

Le Congo demande l'annulation en France des poursuites contre le général Norbert Dabira dans l'Affaire des « disparus du Beach »

Page 16

CONGO-FRANCE

Renouvellement de l'accord dans le domaine du transport aérien

Le Congo et la France ont conclu vendredi, pour les besoins de conformité aux règles de l'Organisation internationale de l'aviation civile, un accord portant renouvellement de leur coopération en matière d'aviation civile. Signé à la faveur de la visite à Brazzaville de la ministre française déléguée à la Francophonie, Yamina Benguigui, cet accord permet d'ajuster les procédures de coopération en tenant compte de



Rodolphe Adada et Yamina Benguigui signant l'accord

l'évolution du monde dans ce domaine.

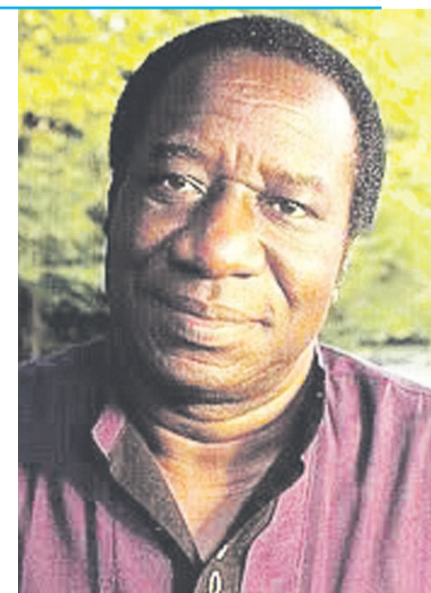
Il règle les modalités dans lesquelles la coopération aéronautique devrait dorénavant s'organiser entre les parties signataires. Les deux gouvernements définissent de façon concertée les modalités de gestion des compagnies Ecair et Air France dans les deux pays, ainsi que les méthodes d'atterrissage dans l'un ou l'autre pays.

Page X (photo)

Tabu Ley s'en est allé

L'artiste musicien, mais aussi homme politique du Congo-Kinshasa, est décédé le 30 novembre à Bruxelles (Belgique) à l'âge de 73 ans. Né le 13 novembre 1940 à Bandundu, Tabu Ley Rochereau, de son vrai nom Pascal Emmanuel Sinamony Tabu, aura, en 46 ans de carrière musicale, marqué la scène africaine et internationale par son immense talent. De ses débuts dans les années 1950 aux côtés de Joseph Kabasele (Grand Kalle) et l'African Jazz à la création, peu de temps après, d'Afrisa International, son propre groupe, Tabu Ley n'a pas composé moins de 3 000 chansons. Un succès remarquable aussi lors de son premier passage à l'Olympia de Paris (France) en 1970. « Vieux Mazé » ou encore « Seigneur Ley » comme on l'appelait aussi, l'homme fut politiquement proche de Patrice Emery Lumumba. Il a connu l'exil sous le président Mobutu avant d'assumer, en 2005, les fonctions de vice-gouverneur de la ville de Kinshasa. Malade depuis quelques années, Tabu Ley qui vient de quitter cette terre des hommes fera danser sans doute encore pendant longtemps.

Page 21



TRANSPORT AÉRIEN

Les compagnies africaines d'aviation veulent coopérer

Plus de 360 délégués de l'industrie aéronautique de 55 pays ont sollicité l'accès aux marchés intra-africains, une harmonisation de la réglementation entre les États africains sur un terrain de jeu qui encourage une concurrence loyale entre les acteurs.

Telles ont été les conclusions prises au terme de la 45e Assemblée générale annuelle de l'Association des compagnies aériennes africaines (Afraa) et du Sommet africain du transport aérien, tenu du 25 au 26 novembre à Mombasa au Kenya, sur le thème « Challenging Times-alignement stratégique de l'Afrique ». Les participants ont réaffirmé leur volonté de travailler en étroite collaboration, afin de mieux servir le marché du transport aérien et de connecter l'Afrique au reste du monde.

Cette rencontre a été une occasion pour les membres de faire le point sur les tendances de la croissance du transport aérien, les défis et les opportunités en Afrique, d'évaluer l'impact de l'évolution mondiale et des stratégies. Les compagnies aériennes doivent travailler ensemble pour tirer parti des possibilités offertes par l'essor de l'entreprise et de l'investissement.

Les acteurs de cette assemblée générale annuelle ont creusé plusieurs pistes, afin d'améliorer leurs performances tant financière que

technique. Quatorze compagnies ont rejoint le groupe d'achat conjoint de kérosène. Le prix du carburant représente 40 à 50 % des coûts d'opération des avions africains contre 30 % ailleurs dans le monde.

La société Equatorial Congo Airline (Ecair), qui a représenté la République du Congo à ces débats, y a vu une possibilité d'échanger dans un esprit de coopération Afraa. Elle a proposé des idées de développer des routes avec d'autres compagnies et de renforcer son concept du « hub » de l'aéroport international Maya Maya. Ce dernier a été cité comme exemple pour les autres pays.

« Comme Ecair devient une compagnie très intéressante pour les compagnies de l'est de l'Afrique (en terme de coopération) en raison de notre ponctualité, du service et de nos routes actuelles et de ce que nous développons encore, cette réunion est une opportunité à ne pas rater pour échanger des idées et planifier des réunions de travail avec des compagnies pour élargir d'ici peu nos possibilités de routes », a déclaré en substance, Éric Hespel, directeur de développement régional d'Ecair, présent aux assises.

Une mise en conformité avec les standards internationaux Iosa. Par ailleurs, les participants ont été interpellés au sujet de leur confor-

mité aux standards internationaux Iosa (première norme mondiale pour la vérification de la sécurité des procédures d'exploitation des transporteurs aériens), car d'ici à 2015, aucune compagnie membre de l'Afraa ne devra enfreindre cette disposition. Ecair se dit prête, PrivatAir opérant pour ses avions. Cependant la société a créé un groupe de travail interne pour préparer le dossier Iosa avant 2015. La question de la liste noire de l'Union européenne a été aussi évoquée. Celle-ci est vue comme protectionniste et ruineuse pour l'image des sociétés d'aviation africaines. Selon le secrétaire général de l'Association internationale des transporteurs aériens, elle jette l'anathème sur l'ensemble des compagnies africaines, y compris celles qui font des efforts. Elle ne les aide pas à progresser en matière de sécurité.

Il est aussi ressorti que le transport aérien africain ne peut pas continuer à avancer avec des petites compagnies, qui ne pourront pas survivre dans l'environnement concurrentiel (réaliser des économies d'échelle, adhérer à des alliances internationales, et rivaliser avec les plus grands).

Au stade actuel, la taille d'Ecair (2013) est petite. Mais celle-ci se dit confiante en raison de sa bonne réputation.

Nancy France Loutoumba

Le Congo et la France renouvellent leur accord de coopération

Le renouvellement de cet accord a été signé le 29 novembre, à Brazzaville, par le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Rodolphe Adada, et la ministre française déléguée à la Francophonie, Yamina Benguigui. Le document définit les modalités de coopération aéronautique entre le Congo et la France.

Signé en 1974, il y a quarante ans, cet accord n'était plus adapté à l'évolution du monde et aux règles de l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI). « C'est le renouvellement d'un accord qui a été signé entre le Congo et la France depuis 1974, lequel régle les modalités dans lesquelles la coopération aéronautique s'organise entre les deux pays. Dans celui-ci, il n'y a rien de spectaculaire : nous avons seulement ajusté les choses par rapport à l'évolution du monde », a déclaré Rodolphe Adada.

Les deux gouvernements définissent de façon concertée les modalités de gestion des compagnies en charge de l'aviation civile dans les deux pays, ainsi que les méthodes d'atterrissage dans l'un ou l'autre pays. Il s'agit notamment des compagnies Ecair pour le compte du Congo et Air France. Cet accord, a précisé Rodolphe Adada, touche également plusieurs aspects, dont celui de la sécurité, essentiel dans le transport aérien. À travers le renouvellement de cet accord, a renchéri le ministre, le transport aérien congolais va s'arrimer à la modernité, conformément à la vision de l'OACI, et se développera de plus en plus. « Nous espérons tous que le transport aérien au Congo va se développer et que de plus en plus de compagnies, tant françaises que d'autres pays, vont desservir le Congo et réciproquement, et contribuer au développement du pays. Le transport aérien est aujourd'hui un secteur important de l'économie. C'est pour cette raison que le gouvernement investit énormément dans le domaine des transports aériens », a conclu le ministre.

Sur les tarifs de billets, il a précisé que l'accord ne concernait pas le domaine commercial, réservé aux seules compagnies.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

La France de retour en son ancienne Afrique

Au Mali, puis en Centrafrique, presque pour les mêmes motifs, et ce en l'espace de dix mois, la France est en guerre pour la restauration de la paix et de l'État de droit. Le premier théâtre d'opérations de cet engagement décisif, le Mali, n'est pas encore totalement pacifié que Paris, qui continue de nettoyer les fiefs djihadistes au nord de ce pays, a décidé de s'attaquer à l'imbroglie centrafricain. Ce sera peut-être aussi long qu'en terre ouest-africaine, mais la France peut se prévaloir de bien connaître le terrain « centre-africain » au sens large du terme, du fait d'y avoir toujours disposé de personnels en treillis.

Dans l'un et l'autre cas, il faut retenir qu'au cœur des relations qui lient la France à ses anciennes colonies d'Afrique francophone, qu'ils viennent de la droite ou de la gauche française les discours officiels émis de l'autre côté de la Méditerranée rateront toujours leur cible chaque fois que ceux qui les prononcent ou les rédigent refuseront de voir la réalité en face. Celle qui enseigne que les deux parties ne peuvent s'ignorer. Ex-puissance colonisatrice d'un vaste ensemble dont elle a en com-

mun la langue, la France s'est souvent montrée perplexe dans la définition de sa politique dédiée à son espace « utile » sur le continent noir. Tantôt elle accompagne avec intérêt les bouleversements qui s'y produisent, tantôt elle s'exclame : « Advienne que pourra ! »

Tenez : lorsqu'éclate la crise centrafricaine, fin 2012-début 2013, un peu haut, le président français, François Hollande, avait vite écarté toute hypothèse de voir son pays intervenir. À sa décharge cependant, cinquante ans après leurs indépendances, il est indispensable que les pays africains se dotent d'outils de défense commune. On ne peut leur pardonner de se laisser aller à des déchirements ethniques ou religieux, de multiplier des guerres pour le pouvoir au détriment du développement et du bien-être qu'attendent leurs peuples. Cela n'enlève rien à la responsabilité de cette France tutélaire qui a été de toutes les mutations, bonnes ou mauvaises, enregistrées au long du dernier demi-siècle dans ses anciennes colonies.

Il suffit d'interroger les archives de l'histoire partagée par la France et le continent pour se rendre à l'évidence que

même lorsqu'elle a célébré avec un certain faste et une certaine idée de liberté le cinquantenaire de la création de son organisation continentale, l'Union africaine, en juin dernier, l'Afrique n'a pas encore franchi le pas vers sa pleine souveraineté. Ce constat vaut naturellement pour les États déclarés indépendants dans le courant de l'année 1960, qui fêtèrent en 2010 avec quelque orgueil le cinquantième anniversaire du départ du colon.

Dans un monde où les défis sécuritaires vont de pair avec les défis environnementaux, économiques et sociaux, les forces armées, de police et de gendarmerie du continent n'ont souvent servi, en cas de conflits internes aux États, qu'à s'émietter pour le compte des politiques. La France sait, peut-être, qu'en cinquante ans, son expérience en matière militaire n'a pas permis aux armées des pays de son ancien giron colonial de devenir de véritables instruments de défense nationale. D'où le délitement de ces forces à la moindre secousse sociopolitique.

À présent, le devoir qui incombe à l'ex-puissance colonisatrice d'intervenir

comme elle l'a fait au Mali et maintenant en Centrafrique, après la calamiteuse expédition en terre inconnue libyenne, serait aussi de prolonger ce contrat dans l'aide qu'elle devrait apporter à la construction des armées nationales africaines. Dans le cas contraire, elle se trouvera toujours dans le rôle de gendarme dans ses ex-colonies aussi longtemps que le désordre profitera de la faiblesse des institutions de ces dernières. Saluons néanmoins le fait que certains dans l'Hexagone se soient rendu compte qu'en raison de ses liens historiques avec l'Afrique, la France échappera difficilement aux malheurs qui la frapperont.

On devrait ici battre en brèche l'opinion de ceux qui crient à la recolonisation française dans les cas malien et centrafricain, car ils ignorent qu'en réalité Paris n'est jamais parti. Et nul ne le demande davantage. Ce qui manque au pays de Charles de Gaulle, c'est simplement de savoir comment poursuivre sa coopération avec ses partenaires africains dans un environnement qui a changé, et qui exige de lui de ne plus agir comme il y a plus de cinquante ans.

Gankama N'Siah



Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

AVIS DE VACANCES DE POSTE

Vacance de poste no: COG/UNFPA/00011197

Date limite de dépôt des dossiers : 6 Décembre 2013

Titre du poste : Assistant (e) Administratif (ve) et Financier (e)

Catégorie/Niveau : ICS/7 (GS/7)

Bureaux du type 3

Poste FT de 1 an Renouvelable dont une période probatoire de 3 mois

Brazzaville Congo avec déplacements occasionnels à l'intérieur du pays

UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

Typologie :

Nature et Durée du Contrat :

Lieu d'affectation :

Organisation:

La Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo procède au recrutement d'un assistant administratif et financier pour son bureau de Brazzaville dont les informations du poste sont les suivantes :

1.- Attributions et responsabilités principales :

Sous l'autorité de la Représentante Résidente et la supervision du Chargé des Opérations, et en tant que membre des services de l'équipe de direction du bureau de pays, l'Assistant (e) administratif (ve) et financier (e) fournit une gestion opérationnelle en matière de ressources humaines, administrative et des systèmes financiers du bureau-pays. Il/elle supervise le personnel d'appui du bureau.

Il/elle fournit des services de qualité en matière de ressources humaines, d'administration et de finances aux clients internes et externes par la maîtrise de toute la réglementation, du processus et des procédures appropriés. Il/elle prend une approche orientée vers le client et axée sur les résultats pour interpréter les règlements, les procédures et les directives dans les services du Représentant Résident, en fournissant de l'appui et de l'assistance aux projets appuyés par les bureaux-pays et l'UNFPA.

L'Assistant(e) administratif et financier aura pour responsabilités:

a) Tâches générales

- Gérer suivant les règles et procédures, les exigences opérationnelles des données de programme/projets en cours d'exécution dans le pays en terme de personnel, de contrat de services, d'équipement, de voyages et d'autres événements liés aux activités de programmes/projets pour en faciliter la réalisation;
- Préparer et contrôler le budget administratif et des projets, puis s'assurer que les transactions financières se font conformément aux règlements et procédures de l'UNFPA;
- Proposer des procédures pour améliorer les contrôles et l'efficacité interne afin de mieux préparer les audits et répondre aux questions y relatives;
- Conseiller et informer les responsables et le personnel de projet sur les différents types et modalités des contrats, les orienter sur les avantages en terme de gestion des ressources humaines ;
- Exécuter les systèmes de gestion en place et les requêtes des associations/partenaires pour les soutenir dans la gestion financière et des ressources humaines ainsi que les aspects opérationnelles conformément aux procédures du bureau-pays;
- Créer des systèmes et des mécanismes pour une gestion effective des ressources de l'UNFPA requises pour le NEX , conseiller et former le personnel de projet sur les procédures NEX ;
- Maintenir la circulation d'un réseau continu d'informations adéquates et à jour entre le bureau-pays et le siège;
- Examiner les demandes et initier les procédures de fournitures, d'équipement, des approvisionnements et des services du bureau et des projets de manière transparente et efficiente;
- Contribuer à la gestion fluide du bureau en s'assurant de l'approvisionnement et de l'équipement des services, du suivi du processus d'achat et en maintenant un inventaire actualisé des dossiers;
- Examiner et préparer les dossiers pour les activités communes ayant trait au projets conjoint, aux locaux et services communs (dispensaire, sécurité, bateau, coordination), au recouvrement des dépenses, aux indemnités et aux privilèges, aux enquêtes sur le coût de la vie et des salaires, etc.;
- Elaborer les plans de gestion des risques et le plan annuel des achats ;
- Représenter UNFPA dans les rencontres et les travaux de groupe inter-agences en l'absence du superviseur ;

b) Tâches spécifiques

- Faire l'analyse et l'exécution des aspects opérationnels des fiches techniques des activités du programme ;
- Procéder à l'évaluation des demandes de remboursement des dépenses de voyages

(F10);

- Faire le suivi et le calcul mensuel des heures supplémentaires du personnel ;
- Faire les rapports financiers mensuels en vigueur « Financial accountability »;
- Suivre les paiements auprès du Programme des Nations Unies pour le Développement;
- Assurer le classement de la documentation financière (Vouchers);
- Enregistrer, faire le réapprovisionnement et suivre le compte de la petite caisse et faire les ajustements nécessaires en cas d'écarts;
- Faire les paiements des services des fournisseurs et du personnel après vérification de la liasse comptable;
- Procéder au traitement des dossiers des consultants et conseiller pour paiement ;
- Assurer le contrôle des véhicules et la gestion des transports et du carburant et fournir les rapports mensuels sur la consommation du carburant par véhicule;
- Faire le suivi des comptes d'attente, notamment celui du NEX (Operating Fund Account) et procéder aux ajustements nécessaires;

2.- Qualifications et expériences requises

- Conditions Scolaires/Académiques : Au moins une licence en administration des affaires, administration publique, comptabilité, finances, économie ou à tout autre domaine y relatif.
- Expérience professionnelle : Avoir au moins 5 ans d'une expérience appropriée, de préférence dans la gestion de programme/projet dans le secteur public ou privé. Une expérience dans le système des nations unies serait un atout.
- Avoir une très bonne connaissance de l'application des manuels de politiques et procédures des organisations internationales ou des organisations non gouvernementales.
- Connaissances informatiques : Avoir une bonne connaissance des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint,) et de gestion de base de données (access).

3.- Aptitudes linguistiques

- Excellente connaissance de la langue française (expression orale et écrite)
- Une bonne connaissance de l' anglais surtout écrit.
- La connaissance orale des langues nationales (lingala et kituba) sera un atout.

4.- Compétences corporatives

- Intégrité/Engagement au mandat des Nations Unies en général et de l'UNFPA en particulier ; Culture de développement/renforcement des compétences/formation continue; Capacités de communication des idées, partage des connaissances, orientation vers les résultats, engagement pour l' excellence, pensée stratégique et analytique;
- Etre capable de prendre des décisions justes, transparentes et expéditives à la lumière de l'information disponible et faire preuve d'une excellente moralité ;
- Avoir une bonne capacité à travailler en équipe, à communiquer, à dégager les situations des conflits et réorienter les énergies vers des solutions mutuellement constructives ;
- Etre capable de travailler sous pression et à former ses collègues, avoir une capacité pragmatique à innover, à traduire les buts stratégiques de l'UNFPA en plans et en actions ;

5.- Dossier de candidature

- Composition :
 - Demande non manuscrite adressée à Madame la Représentante de l'UNFPA;
 - Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ou formulaire P11 à retirer à l'UNFPA;
 - Copies de diplômes, Certificats et attestations de travail (ne pas joindre les originaux) ;
 - Référence de trois (3) personnes vous connaissant et leurs coordonnées;
 - Vos dossiers doivent être envoyés/déposés à l'UNFPA du lundi au vendredi de 8h à 16h, sous pli fermé avec les mentions :

Madame la Représentante de l'UNFPA Congo

Rue Crampel (en face de la BDEAC)

Brazzaville - Congo

Candidature au Poste d'Assistant(e) Administratif (ve) & Financier (e)

COG/UNFPA/00011197

• Date limite de dépôt des dossiers : 6 Décembre 2013 à 16h.

Fait à Brazzaville, le 18 Novembre 2013

Roger LALY

Chargé de Bureau

Représentation de l'UNFPA en

République du Congo

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « *Le Congo qui se veut émergent doit avoir une administration digne de ce nom, avec des cadres qui répondent à la nouvelle culture : la gestion axée sur les résultats. Notre administration a besoin de se professionnaliser.* »

Guy Brice Parfait Kolélas, le 29 novembre à Brazzaville, lors de la première réunion des membres du haut comité de la Fonction publique.

□ « *L'énergie durable est le fil d'Ariane qui relie croissance économique, équité sociale, climat stable et environnement sain* »

Ban ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, le 27 novembre 2013, au cours d'une réunion du Conseil consultatif de l'ONU sur l'énergie durable.

□ « *L'Afrique a beaucoup contribué, contribue et contribuera à la croissance de la France* »

Rémy Rioux, directeur du cabinet du ministre français de l'Économie et des Finances, lors de la présentation du forum économique que Paris abritera le 4 décembre.

□ « *La République est un état d'esprit, c'est une culture, c'est un processus. Un pays ne se développe pas en un jour* »

Martin Mberi, ancien ministre, le 28 novembre 2013 à Pointe-Noire lors de la célébration de la Journée de la République

□ « *Ce continent (l'Afrique) est plein d'avenir. Il doit pouvoir par lui-même maîtriser son destin. La France sera à ses côtés sans rien chercher pour elle-même* »

François Hollande, août 2013, à l'occasion de la Conférence des Ambassadeurs de France.

PROCESSUS REDD+

Les parties prenantes s'imprègnent du concept

La République du Congo considère le processus REDD+ comme une opportunité et un cadre auquel elle souscrit volontairement pour la conservation et la gestion durable de ses ressources forestières. Ce processus favorise la promotion de la gestion durable des forêts, de la conservation de la biodiversité et de l'accroissement du stock de carbone.

C'est dans ce sens que plusieurs acteurs des secteurs public et privé ont participé, du 29 au 30 novembre, à Brazzaville, à un atelier de planification afin d'intégrer le concept REDD+ (Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation forestière), dans toutes leurs initiatives de gestion de l'espace et des ressources locales.

Le Congo a été sélectionné comme pays pilote REDD+ du fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale et du programme ONU-REDD, pour développer et mettre

en place les outils stratégiques et techniques permettant de piloter les activités. « *L'appui à la formation et à la mise en œuvre des projets REDD+ permettra de renforcer l'expertise des promoteurs de projets REDD+, de développer les réseaux de partage d'information et de créer une nouvelle classe d'hommes d'affaires dans ce domaine* », a commenté le directeur du cabinet du ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Michel Elenga.

Ainsi, à travers cet atelier, a été mise en place une cellule d'appui aux projets REDD+. Celle-ci est destinée à renforcer l'expertise des promoteurs de projets REDD+, à appuyer le développement d'un réseau de partage d'information et d'expériences entre les projets et à faciliter les échanges entre les projets et les coordinations nationales.

L'atelier avait aussi pour objectif d'établir un inventaire des groupes cibles de la cellule d'appui ; de consulter ces groupes sur

le programme de renforcement des capacités techniques et le plan de travail 2014 ; d'évaluer les procédures et les modalités d'homologation et de notification des projets REDD+ ; et/ou de proposer des mesures à prendre en compte par la cellule d'appui.

Pour rappel, le projet régional REDD+ vise trois objectifs spécifiques : améliorer les connaissances et la coordination régionale sur les questions REDD+ dans le bassin du Congo ; renforcer les capacités techniques pour la mesure et le suivi des stocks de carbone dans les forêts du bassin du Congo ; aider à intégrer le concept de REDD+ dans les projets de gestion durable des forêts. La composante 3 du projet est dédiée à la réalisation de l'objectif d'intégrer le concept de REDD+ dans les projets de gestion durable des forêts. La mise en place d'une cellule d'appui au projet est l'un des deux axes d'intervention envisagés pour atteindre cet objectif.

Nancy France Loutoumba

TOURISME

Un plan de développement stratégique en vue pour le Congo

Le tourisme est devenu l'un des secteurs économiques qui se développent le plus rapidement dans le monde. C'est pour répondre à cette exigence que le Congo étudie un plan directeur de développement durable du tourisme tel que proposé par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

Le séminaire, organisé en partenariat avec le programme des Nations unies pour le développement (Pnud), les 29 et 30 novembre, marque le lancement d'un processus devant conduire à l'élaboration d'une stratégie nationale de développement durable et d'un plan d'action prioritaire. Le ministère du Tourisme et le Pnud ont voulu associer tous les acteurs du développement touristique concernés, à savoir : les représentations des institutions de la République ; les représentants du secteur privé notamment ceux œuvrant dans les agences de voyage, l'hôtellerie, le transport ; les représentants de la société civile, notamment les organisations non gouvernementales (ONG) et associations professionnelles du secteur touristique.

Eloi Kouadio IV, représentant résident par intérim du Pnud au Congo, a rappelé que d'après l'OMT, la demande du tourisme international est restée forte tout au long des huit premiers mois de

teurs supplémentaires et plus de 5% pour l'Afrique avec la reprise relative en Afrique du nord. Plus concrètement, le tourisme a apporté une contribution directe de 5% au PIB mondial à la création de 235 millions d'emplois, à une augmentation de 30% des exportations mondiales de services et à générer 1,03 milliards de dollars. Le représentant du Pnud a assuré l'engagement et la disponibilité de l'institution qu'il représente

rangé parmi les secteurs de croissance devant jouer un rôle déterminant dans le processus de diversification de l'économie congolaise. Il a eu mission de contribuer à hauteur de 10% au produit intérieur brut (PIB), a-t-il précisé. « *Dans la perspective de diversification de l'économie congolaise, le tourisme est appelé ainsi à servir de levier pour le développement d'une économie congolaise plus diversifiée, géné-*



La photo de famille

à œuvrer aux côtés du Congo avec l'appui de l'OMT pour l'élaboration de ce document hautement stratégique pour le développement de son secteur touristique.

Le ministre Josué Rodrigue Nguonimba a reconnu, à l'ouverture des travaux, que le Congo dispose de nombreuses potentialités touristiques et, n'enregistre malheureusement que très peu d'arrivées de touristes dans son territoire. À peine moins de 300.000 nuitées sont enregistrées annuellement dans l'ensemble des établissements d'hébergement du pays. Ce qui explique que l'activité touristique reste encore très faible au Congo.

Hors, aujourd'hui, le tourisme est

ratrice de revenus et d'emplois durables. Pour atteindre ces objectifs, une stratégie nationale assortie d'un plan de développement durable du tourisme s'impose. Pour ce faire, le gouvernement a sollicité l'appui technique du Pnud et l'assistance de l'OMT pour l'accompagnement dans le projet d'élaboration du plan directeur de développement durable du tourisme », a déclaré Josué Rodrigue Nguonimba.

Le ministre du Tourisme et de l'environnement a saisi cette occasion pour annoncer qu'à ce jour le Congo a remboursé totalement ses impayés auprès de ce partenaire.

Bruno Okokana

À peine moins de 300.000 nuitées sont enregistrées annuellement au Congo. Ce qui explique que l'activité touristique reste encore très faible;

l'année 2013, soit 5% pour l'Europe, 6% pour l'Asie pacifique, plus de 3% pour les Amériques qui ont gagné quatre millions de visi-



JOURNÉE

INTERNATIONALE

DES DROITS DE L'HOMME

L'Union européenne et l'Ambassade de France vous convient à une Conférence-Débat sur:

« LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME DANS LE CADRE JURIDIQUE AFRICAIN »

En présence du Dr Didier PRINCE-AGBODJAN,
Maître de conférence en Droit International à l'Université catholique de Lyon.

SUIVIE D'UN CONCERT-ÉVÈNEMENT AVEC :

CHŒUR CREDO

FB STARS

NEW FEELING

BANA BATÉKÉ

MUNINGU

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO VENDREDI 6 DECEMBRE 2013, 17H30



AVIS DE RECRUTEMENT

La société AERCO située à l'aéroport de Brazzaville procède au recrutement d'un(e) Assistant(e) RH

Profil du candidat pour le poste d'Assistant RH :

- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur spécialisation Ressources Humaines ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'informatique ;
- Posséder les connaissances juridiques et fiscales requises pour cette fonction ;
- Etre discret, réactif, disponible et capable de travailler sous pression ;
- Une expérience significative dans un poste similaire serait un plus.

Les dossiers de candidature doivent être composés de :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae (CV détaillé avec photo) ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes et certificats ou attestations de travail ;
- Récépissé ONEMO ;
- Casier judiciaire ;
- Certificat de nationalité.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse email suivante ou déposés au secrétariat de la société

-Email : emploi@aerco-cg.com
-Adresse : enceinte Aéroport Maya-Maya, niveau Mezzanine.
Se renseigner à l'accueil AERCO situé dans le hall Arrivée de l'Aéroport de Brazzaville

Date et limite de dépôt des dossiers de candidature :

Les candidats devront faire parvenir leurs dossiers à AERCO au plus tard le 15 décembre 2013.



AVIS DE RECRUTEMENT

La société AERCO située à l'Aéroport de Brazzaville procède au recrutement :

- d'un Comptable Fournisseurs Achats (CFA) ;
- d'un Comptable Ventes Clients (CVC) ;

Profil du candidat pour le poste de CFA

- Etre titulaire d'un BAC + 3 minimum en comptabilité gestion ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'informatique ;
- Etre âgé de 21 – 30 ans ;
- Etre discret, réactif, disponible et capable de travailler sous pression.

Profil du candidat pour le poste de CVC

- Etre titulaire d'un BAC + 3 minimum en comptabilité gestion ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'informatique ;
- Etre âgé de 21 – 30 ans ;
- Etre discret, réactif, disponible et capable de travailler sous pression.

Les dossiers de candidature doivent être composés de :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae (CV détaillé avec photo) ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes et certificats ou attestations de travail ;
- Certificat ONEMO ;
- Casier judiciaire ;
- Certificat de nationalité.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse email suivante ou déposés au secrétariat de la société

-Email : emploi@aerco-cg.com ;
-Adresse : Enceinte Aéroport Maya-Maya, niveau Mezzanine.

Se renseigner à l'accueil AERCO situé dans le hall Arrivée de l'Aéroport de Brazzaville
Date et limite de dépôt des dossiers de candidature :

Les candidats devront faire parvenir leurs dossiers à AERCO au plus tard le 15 décembre 2013.

ADMINISTRATION PUBLIQUE

L'entrée à la Fonction publique désormais par test

Lors de la première réunion des membres du haut comité de la Fonction publique, le 29 novembre, le ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'État, Guy Brice Parfait Kolelas, a lancé le processus de recrutement de cent cinquante agents dans différents départements ministériels.

L'entrée à la Fonction publique se fera désormais par test. Selon le ministre, l'instauration du test d'entrée à la Fonction publique permettra de mettre un terme aux recrutements anarchiques (sans passer par le concours) et d'éviter à l'administration congolaise toute critique longtemps observée. « *Le Congo qui se veut émergent doit avoir une administration digne de ce nom, avec des cadres qui répondent à la nouvelle culture : la gestion axée sur les résultats. Notre administration a besoin de se professionnaliser. Dans le cadre de la gestion des ressources humaines, nous allons vers l'édition des répertoires de métiers de différentes administrations et les répertoires de métiers transverses. Ces métiers appellent à une professionnalisation. Cette professionnalisation, nous ne pouvons l'avoir qu'en passant par un tamis de tests* », a martelé Guy Brice Parfait Kolelas.

Ces tests se dérouleront sur toute l'étendue du territoire national, no-

tamment dans les chefs-lieux de départements où les préfets seront instruits pour recevoir les dossiers des candidats. Il a également annoncé que les équipes du haut comité de la Fonction publique, chargées de la régularisation des tests des examens, se déplaceront le moment venu dans les chefs-lieux de départements pour veiller au bon déroulement des épreuves, afin d'assurer l'équité et la transparence. « *La nation compte sur vous pour qu'il y ait l'équité et la transparence dans l'organisation de ces tests, dans la correction, dans les choix de jurys, dans la sélection des candidatures. La tâche qui vous incombe est lourde, mais je sais que vous êtes des professionnels, des tech-*

« Le défi de la justice, tout doit être juste. On a longtemps accusé l'administration congolaise de passer, on recrute des personnes sans pourtant tenir compte de leur capacité à répondre aux attentes dans les administrations »

niciens, des administrateurs chevronnés, capables de relever ce défi. Le défi de la justice, tout doit être juste. On a longtemps accusé l'administration congolaise de passer, on recrute des personnes sans pourtant tenir compte de leur capacité à répondre aux attentes dans les administrations », a-t-il rappelé.

Le ministre de la Fonction publique s'est, par ailleurs, réjoui du fait que ce qui était considéré au début de l'année comme une promesse est devenu une réalité, car on peut maintenant faire passer un test de recrutement aux postulants. Quant au quota de cent cinquante postes de cette année jugé insignifiant par plus d'un Congolais, le ministre s'est voulu rassurant en annonçant une augmentation en 2014. Guy Brice Parfait Kolelas a enfin exhorté les membres du haut comité à prendre leurs responsabilités et à se saisir des documents concernant la répartition du quota par métiers et à tenter de s'organiser pour que le test ait lieu d'ici à un mois.

Créé par décret présidentiel le 11 février 2011, le haut comité de la



Une vue des participants

Fonction publique est un organe chargé, entre autres, de patronner les examens et concours de recrutement, concours professionnels, d'entrée dans les écoles spécialisées de l'administration, les examens et concours de sortie desdites écoles. Il a aussi la charge de voir la légalité et l'opportunité des examens et concours d'entrée dans l'administration. Se chargeant de la recevabilité des candidatures aux examens et concours de l'administration, le haut comité re-

çoit et tranche les contestations, examine la liste des candidats admis à un concours, à un examen, telle qu'elle est arrêtée par le jury, vérifie qu'un motif de droit ne se pose à la publication des résultats. Il a aussi la possibilité de saisir l'inspection d'État concernant les dysfonctionnements dans l'organisation, par exemple des commissions administratives paritaires, il peut demander à l'inspection d'État toute enquête qu'il juge utile.

Parfait Wilfried Douniama

PUBLI-REPORTAGE

La société Soco E & P dote le quartier Koufoli d'une école primaire

L'école primaire de Koufoli (quartier en plein développement situé dans l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou de la ville de Pointe-Noire) dont les travaux de construction ont été totalement financés par Soco, société d'exploration et d'exploitation pétrolière, à hauteur de 150 millions de Francs Cfa a été inaugurée le 22 novembre. La cérémonie s'est déroulée en présence d'Helot Matson Mampouya, ministre de l'enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation, de André Raphaël Loemba, ministre des hydrocarbures d'Alexandre Honoré Paka, préfet du département, Disso Bakonga, secrétaire général de la mairie, de Serge Lescaut, directeur général Afrique de Soco et de plusieurs autorités locales.

Construite sur la demande du ministère des hydrocarbures, l'école de proximité de Koufoli vient soulager les enfants de ce quartier qui étaient obligés de parcourir de longues distances à pied. Cela, pour atteindre les écoles primaires de Mongo Mpoukou et de Mbota Raffinerie déjà confrontées aux effectifs pléthoriques et au manque de tables-banc comme dans les

autres écoles de l'arrondissement, tel que l'a souligné, dans son mot de bienvenu, son administrateur maire Zéphirin Ngué. L'école de Koufoli a été construite à la demande du ministère des hydrocarbures. Cette réalisation entre dans le cadre du partenariat entre Soco E&P et l'Etat congolais. Elle répond à la directive du président de la République qui a consacré l'année 2013 à l'éducation de base et à la formation professionnelle.

Les travaux de construction de l'école de Koufoli qui ont duré 4 mois, ont été exécutés par la société Clibatec selon les normes édictées par le ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

Avec un mur de clôture de 400 mètres linéaires et 2 mètres de haut, cet établissement scolaire est constitué d'un bâtiment en forme de L qui compte 8 salles de classes de 9 mètres sur 7, avec un hall de 2 mètres et une hauteur de plafond de 3,50 mètres. Ce bâtiment est couvert de tôles bac de 0,60 en aluminium. L'école possède un bloc administratif composé de 4 bureaux de 12 mètres carrés chacun et d'un bloc sanitaire en annexe, composé de 6 toilettes de 9 mètres sur 7 et 3,50 mètres de hauteur. La surface totale bâtie est de 800 m³. Des arbres ont été plantés dans la cour de l'école qui

a aussi été dotée d'un mât entouré d'un petit espace vert. L'école de proximité de Koufoli offre aux enfants la possibilité d'apprendre dans des conditions appropriées avec des salles de classes bien aérées, dotées chacune de 24 tables-



bancs pour les élèves, d'un bureau et une chaise pour les enseignants. Cela, à la satisfaction d'Helot Matson Mampouya qui a indiqué dans son mot : « *La construction de cet établissement s'inscrit dans la politique de notre pays en matière d'éducation, qui préconise le rapprochement entre l'élève et l'école.* » le ministre a exhorté les autorités de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Pointe-Noire, l'équipe de maîtrise et les enseignants, la population environnante ainsi que les enfants à faire de sorte que cet établissement joue pleinement son rôle et s'inscrive dans sa vocation

(qui est celle de former les enfants), de dispenser des enseignements de qualité de façon à ce qu'il en sorte du bon fruit, d'assurer sa propriété et de le protéger.

Par ailleurs, il a remercié le ministère des hydrocarbures qui a per-

différents domaines aussi bien l'éducation que la santé pour investir et donner des outils à la population et leur permettre de bénéficier des retombées de l'industrie pétrolière. »

Après la coupure du ruban et la remise symbolique de la clé, les ministres ont visité l'école de Koufoli avant d'aller à l'école primaire Balou Constant de l'arrondissement 4 Loandjili, où Soco a construit le mur de clôture pour sécuriser les enfants et leur permettre d'apprendre en toute quiétude. Outre ces actions, Soco a déjà réalisé plusieurs projets sociaux avec ses partenaires à savoir : maternité de Ngoyo, école primaire de Mvindoulou, CSI mère et enfant de Madingo Kayes, dispensaire André Jacques... Ces réalisations, selon le Serge Lescaut, sont la preuve de la volonté de partenariat de Soco avec l'Etat congolais. Une manière pour elle d'apporter sa contribution au développement des infrastructures de base souhaitée par le président de la République pour l'ensemble des populations. « *Nous avons un budget de 800 à 900 mille dollars d'investissements. Nous allons débattre, dès le mois de janvier prochain, avec le ministère des hydrocarbures pour voir quels sont les projets à réaliser en 2014* », a indiqué le directeur général.

mis la construction de cette école, et la société Soco pour cette œuvre qui renforce la volonté de l'Etat d'inscrire l'école congolaise dans la modernité et contribue à la garantie d'un avenir meilleur pour le Congo. Ce, avant de souligner : « *Nous souhaitons effectivement que cette réalisation soit le signe d'un engagement plus important et à travers l'ensemble du territoire.* » La réponse à ce souhait a été apportée par Serge Lescaut qui a indiqué : « *Nous avons une politique de projets sociaux très développée. Nous avons l'intention, avec le ministère des hydrocarbures de poursuivre cette collaboration dans*

PUBLI-REPORTAGE

Unicongo fait le bilan de son action menée en 2013

L'assemblée générale ordinaire annuelle de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo) a eu lieu le vendredi 15 novembre à l'hôtel Le Gilbert's à Pointe-Noire. Des assises marquées par le bilan des activités menées tout au long de l'année par les différentes fédérations et la projection de l'année à venir.

Cette assemblée générale intervient après la modification des statuts d'Unicongo en février et novembre 2012, des changements intervenus dans la ferme volonté de doter Unicongo des moyens institutionnels et organisationnels, humains et matériels de ses ambitions. Dans son mot de bienvenue, Alphonse Missengui, Vice-président d'Unicongo a dit que l'assemblée générale annuelle est un événement important au cours duquel, une rétrospection des activités de l'année finissante est faite aussi bien sur les points forts que sur les insuffisances dont nous devons rechercher les causes, afin d'y apporter les corrections nécessaires.

En présentant son rapport moral, Christian Barros, Président du Conseil d'administration a d'emblée présenté le programme sur la base duquel il a été élu il y a un an à savoir : la mise en place de toutes les instances statutaires, la mise en place d'un nouveau plan de communication, l'informatique, la réorganisation du Secrétariat Général, l'implication de l'Union dans les différents comités et commissions auprès des ministères ainsi que dans les conseils d'administrations. « Toutes les instances prévues par les statuts adoptés en février 2012 et modifiés en novembre 2012 ont été mises en place à savoir les bureaux des

fédérations, le comité des fédérations, les commissions thématiques, le Conseil d'administration. Concernant le nouveau plan de communication, celui-ci s'adosse essentiellement sur le journal Congo Economie dont le premier numéro a été diffusé en septembre



dernier à Brazzaville et Pointe-Noire. Le second sera publié en janvier 2014 et portera sur le dossier pétrole », a-t-il dit avant de poursuivre que l'informatique et l'internet doivent être le centre nerveux et contribuer pleinement à l'amélioration des performances de l'Union. Etant la pierre angulaire, la réorganisation du Secrétariat Général est une condition indispensable pour son efficacité. a été renforcé par le recrutement d'un Secrétaire général exécutif à Pointe-Noire, Denis Varlet. Pour l'implication de l'Union dans les diffé-

rents comités et commissions auprès des ministères ainsi que dans les conseils d'administrations, cette implication doit être de plus en plus forte et reconnue vis-à-vis de l'administration et de l'Etat congolais. « L'Union doit être toujours plus présente auprès des admi-

le rapport moral de cette commission s'est appuyé sur quatre points essentiels, à savoir : l'organisation du Secrétaire Général, la vie de l'Union qui s'appuie sur les adhérents, la communication, l'assistance juridique, la documentation, l'organisation des réunions des fédérations et du comité des fédérations, les dossiers thématiques, l'organisation des commissions thématiques, la représentation, les projets, les activités de développement tels la gestion des projets, les partenariats, les relations d'affaires...

Chaque fédération est montée sur le créneau pour lire le rapport de ses activités. Ainsi, tour à tour ont été présentés les rapports de la fédération des banques et assurances, des BTP, du commerce, de l'Hôtellerie-Restaurant-Catering (HRC), de l'industrie, des mines, des parapétroliers, du pétrole, des Télécoms et NTIC, du transport et transit. Chaque fédération a présenté son rapport d'activités en présentant les travaux menés au cours de l'année, les problèmes rencontrés et les perspectives attendues pour l'année à venir.

La présentation de ces rapports-a pris fin avec celui des commissions thématiques : justice et social, les relations d'affaires et partenariat, les finances et DPP.

« Après cinquante-cinq années d'existence, Unicongo est entré dans l'âge de la maturité, dans un environnement national, régional et international marqué par des profondes mutations, face auxquelles l'Union doit se donner les moyens de jouer pleinement et efficacement son rôle d'organisation la plus représentative du secteur privé au Congo », a dit dans son adresse Alphonse Missengui, Vice-Président d'Unicongo.

nistrations, des organismes internationaux, dans la défense des intérêts de ses membres en particulier et du secteur privé en général. L'expression du point de vue de l'Union sur les questions économiques, fiscales et sociales touchant l'entreprise, le dialogue public-privé, où l'avis du secteur privé joue de plus en plus un rôle déterminant, le partenariat avec les entreprises publiques et les organismes internationaux d'appui au développement. » a renchéri Christian Barros. Fait par Jean-Jacques Samba, le Secrétaire Général,

Remerciements

Madame Malounda Pirose Kynette remercie amis, connaissances et parents pour l'assistance multiforme apportée lors de la disparition de son regretté mari William Koumba agent de la Fondation Congo Assistance, survenue le 1^{er} novembre 2013 en Afrique du Sud. Qu'ils trouvent tous ici l'expression de notre profonde gratitude Que son âme repose en paix.



Titre du poste : Assistante dentaire

Dans le cadre de son extension, le cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de l'immeuble CNSS, recherche deux infirmières jeunes diplômées même sans expérience professionnelle.

Les candidates sont invitées à déposer leur lettre de motivation et CV avec photo au cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de l'immeuble CNSS, au-dessus de la pharmacie Mavré ou à l'envoyer à l'adresse email suivante : secretariat@cdseminet.com.

Les candidates retenues suivront une formation d'assistante dentaire au sein du cabinet.

Tél : 06 683 15 14 / 05 551 42 96.

Séminaire de formation sur Le TRANSIT

Contenu du séminaire:

- Connaître les régimes douaniers.
- Se familiariser avec la déclaration en douane.
- Connaître les documents utilisés à l'import et à l'export ainsi que les services y afférant ;
- Connaître les calculs de la valeur en douane et les positions tarifaires;
- Connaître le Fret maritime, aérien, routier,...
- Connaître les professions liées au transit (déclarant, consignataire, commissionnaire de transport, acconier,...)

Début : 07 Décembre 2013 (+ livre gratuit)

Coût : 35 000 Fr + 1 marker non permanent

Durée : 2 semaines

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agricongo marché total (derrière la fac de droit, à l'étage)

Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
IC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe-Noire
IC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
IC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
IC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

CARESCO-POOL

Fiston Mata élu président du comité départemental

Le président de la mutuelle Amis debout pour le développement rural de Boko, Fiston Mata, a été élu le 29 novembre à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, président de la Coordination des Associations et réseaux de la société civile du Congo (Caresco) de ce département.

L'assemblée générale électorale a été patronnée par le président national de la Caresco par intérim, Yves Bernard Mahoungou Massila, en présence des autorités locales. Fiston Mata est à la tête d'un bureau départemental de dix-sept membres et un commissariat aux comptes de six personnes. Le président de la coordination départementale de la Caresco dans le Pool aura pour mission de coordonner et d'orienter les activités de cette plate-forme associative.

Dans son allocution, Fiston Mata a promis accompagner la jeunesse du Pool dans l'élaboration de leurs projets agricoles, et de leur permettre ainsi de ne plus s'engager dans des mouvements de banditisme. Il les invite à la cohésion, afin de fédérer des énergies pour le développement du département du Pool.

« L'espoir est permis, car nous avons la volonté et les capacités, nous ONG et associations, de jouer le rôle de régulateur. Nous devons donc intégrer la vision actuelle de la Caresco. Pour cela, il nous appartient d'assurer l'encadrement, le suivi, le soutien de tous selon les besoins. En agissant de la sorte, nous aiderons nos pouvoirs publics à conduire le pays vers l'émergence, en faisant entendre notre voix sur les grands sujets de déve-

loppement », a-t-il conclu.

Intronisant le tout premier bureau de la Caresco dans le Pool, le président national par intérim a invité les membres élus au goût du sacrifice et à l'amour du prochain. « La société civile vit de ses propres ressources, c'est-à-dire des cotisations, des dons et legs. Il ne faut pas un seul instant croire que vous serez subventionnés par les pouvoirs publics », a aussi exhorté Yves Bernard Mahoungou Massila. Rappelons que la Caresco est une plate-forme qui regroupe près de mille associations et ONG au plan national. Elle est apolitique et vise à fédérer des forces, afin de contribuer, au côté des pouvoirs publics, à la promotion de la culture de la paix et de la démocratie au Congo.

Tiras Andang

COOPÉRATION

L'Unicef accompagne les priorités du gouvernement

Le représentant de Fonds des Nations unies pour l'enfance au Congo (l'Unicef), le Dr. Aloys Kamuragiye a assuré les priorités du gouvernement qui se recourent à celles de l'Unicef dans le domaine des droits des femmes et la protection des enfants.

Il l'a fait savoir le 29 novembre, à sa sortie d'audience avec le ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Catherine Embondza Lipiti à l'occasion de sa visite de courtoisie et de travail en vue de s'enquérir des priorités programmatiques au niveau de ce ministère. Ces priorités qui se concordent permettront d'engager un partenariat entre le ministère et l'Unicef. Il s'agit notamment des questions de lutte contre les violences faites aux femmes, les droits des femmes et des autochtones, l'élaboration du plan national, de la politique nationale, du genre et de la légalité d'égalité ainsi que du renforcement des capacités.

Au cours de leur entretien, le ministre a exprimé le besoin d'appui des parte-

naires et souligné les faiblesses observées dans le domaine de la programmation des projets, du budget et du statut de la femme sur le plan politique. Elle a en outre rappelé que le ministère mène des campagnes de sensibilisation sur la santé de la reproduction, sur le VIH/sida, la maternité précoce des jeunes filles et leurs conséquences sur les études. À sa sortie d'audience, le représentant de l'Unicef au Congo a assuré: « je suis ravi de voir que les priorités du gouvernement se recourent avec celles de l'Unicef dans le domaine de la promotion des droits Humains, la protection des enfants. En tant que représentant de l'Unicef au Congo, il m'a été important de m'assurer de ce que nos programmes au niveau technique pourront développés en s'assurant que ce qui pourra être fait soit en ligne avec les priorités du gouvernement parce qu'après cet entretien nous passerons à l'étape de discussion technique».

Lydie Gisèle Oko

FAITES-VOUS PLAISIR POUR LES FETES !

LES CHAINES **CANAL+** **CANALSAT**

DECODEUR A 30 000 FCFA*

PARABOLE OFFERTE

www.canalplus-afrique.com

*Offre valable au Congo de 15/11/2013 au 30/12/2013 pour tout nouvel abonné à l'une des chaînes CANAL+ ou CANALSAT dans le cadre ACCESS 1 euro. Le forfait d'achat du matériel comprenant un décodeur LA BOX CANAL+ et une parabole. Les frais d'installation et de montage. Pour l'offre, contactez votre fournisseur de services de télévision par satellite.

Faites le **"Coup Double"**
Soyez présent dans les Capitales les Plus Branchées d'Afrique Centrale à travers vos Guides Pratiques

KINSHASA BRANCHÉE **BRAZZAVILLE BRANCHÉE**

Éditions Créatives **AKSANTICOM** EDITION www.AKSANTICOM.cd

+242 056 027 440
+242 056 021 469
+243 99 46 77 777
+243 99 99 01 823
aksanticom@gmail.com
www.aksanticom.cd

Vente de trois (3) parcelles jumelées avec titre foncier au centre ville (Place de la bourse du travail) de Pointe - Noire. Veuillez contacter les numéros suivants : 05 388 33 33 / 04 029 54 29

AGENCE DE VOYAGES ET DE TOURISME AFRICA TRAVEL'S RECHERCHE :

1-Un garçon qui a la bonne maîtrise de : logiciel Amadeus, l'outil informatique. Ayant au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle et une connaissance de la langue anglaise.
2-Des hôtesse d'accueil : 1m70 et plus, une connaissance de la langue anglaise.

Veuillez déposer vos candidatures à l'adresse suivante : 01 rue Mayombi Nkombo, arrêt de bus Bas-prix. Pour plus d'informations contactez : 04 105 50 50 / 05 050 47 48

Réconcilier avec l'assurance
Allianz Multi Pro sécurise vos biens et vos activités selon vos besoins et votre budget.

Allianz avec vous de A à Z
Allianz

Allianz Congo Assurance / Siège Social
Av. Linguisi PEMBELOT - Résidence Gabriella / Pointe Noire
allianz.congo@allianz-cg.com + (242) 05 601 12 00

Brazzaville
Marché Plateau - Ville
+ (242) 05 012 95 54

Agent Général SCAR
Centre - ville / Pointe Noire
+ (242) 06 622 78 69

BUROTOP IRIS **hp** **RICOH**
GOLD PARTNER
www.burotop.com

Ordinateur de bureau reconditionné HP

- + Ecran plat
- + Copieur multifonction RICOH SP1200s : copie, impression et scan en 22 PPM

à seulement **179.000** FCFA *HT

Offre valable jusqu'au 31 Décembre 2013

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

Hébergement
Stockage & Archivage
Solution SaaS
Services infogérés

Plus besoin de gérer vos plates-formes logicielles et matérielles en interne, notre DATA CENTER, premier d'Afrique central le fait pour vous !

Construits et efficaces, nos solutions sont adaptées à vos besoins. Nos services sont sécurisés, disponibles, accessibles et non plus onéreux parce que...

WARID
Passer à l'action

Assurances et Réassurances du Congo

40 ANS ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

Soignons l'assurance congolaise

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements

Entreprise régie par le code CIMA

Soignons l'assurance congolaise

Tel: (242) 22 281 63 88 / 22 281 40 67

www.irc-congo.cg

COMMUNAUTÉ NIGÉRIANE AU CONGO

Les efforts d'Alhaji Mura Mohamed salués par ses compatriotes

Les ressortissants nigériens se sont réunis, le 29 novembre, dans les locaux de leur ambassade pour honorer le président de leur groupe au Congo, Alhaji Mura Mohamed, qui a beaucoup travaillé à renforcer les liens entre les deux peuples.



Cette rencontre de reconnaissance envers Alhaji Mura Mohamed, qui a duré cinq heures, avait pour objectif principal de récompenser ce leader, après les nombreux concours qu'il a apportés dans le cadre de la promotion de la communauté nigérienne à Brazzaville, notamment à travers la consolidation des liens entre les ressortissants du Nigeria et la population congolaise. Remerciant le président de la République qui, après l'instauration d'une paix durable dans son pays, a accepté que son peuple coha-

bite et renforce ses liens de manière efficace avec la communauté nigérienne, l'ambassadrice du Nigeria au Congo, Mme Victoria Onipede a précisé : « Nos retrouvailles de ce jour témoignent de la joie de toute la communauté nigérienne d'habiter en terre congolaise. Cette joie est la conséquence positive d'une paix retrouvée qui nous permet de vivre harmonieusement avec tous les Congolais. C'est pourquoi nous honorons cet homme qui a œuvré et participé fortement à l'évolution normale des relations qui unissent notre

communauté avec la population congolaise. Nous sommes vraiment en paix ici. » Par ailleurs, pour Alhaji Mura Mohamed, tous les ressortissants nigériens doivent jouir de la paix qu'ils trouvent au Congo en faisant preuve d'honnêteté et de sagesse. Notons que la cérémonie a été rehaussée par la présence de l'ambassadrice du Nigeria au Congo, Victoria Onipede, mais aussi de hautes personnalités nigérianes et de résidents nigériens à Brazzaville.

Rock Ngassakys

ÉNERGIE DURABLE

L'ONU et la Banque mondiale appellent à financer le secteur

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, ont échangé le mercredi 27 novembre, au cours d'une réunion du Conseil consultatif de l'ONU sur l'énergie durable pour tous à investir massivement dans ce secteur pour contenir la hausse des températures.

Au cours de cette réunion, les deux personnalités ont appelé à investir massivement dans ce secteur pour contenir la hausse des températures. Ils ont plaidé pour une action dans quatre domaines : la finance, l'accès à l'énergie, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. « L'énergie durable est le fil d'Ariane qui relie croissance économique, équité sociale, climat stable et environnement sain », a déclaré le chef des Nations unies. Cette rencontre était la deuxième du Conseil consultatif, à laquelle participaient quarante-deux chefs d'entreprise, patrons de la finance, responsables gouvernementaux et représentants de la société civile dans un partenariat mondial public-privé. Le président de la Banque mondiale a souligné que le financement était, à n'en point douter, un élément clé pour atteindre les objectifs visés. Ceci, parce que 600 ou 800 milliards de dollars sont nécessaires chaque année d'ici à 2030 pour réaliser ces objectifs d'accès à l'énergie, d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables. « Nous commençons maintenant dans les pays où la demande en faveur d'une action est la plus urgente (...). Dans certains de ces pays, seule une personne sur 10 a accès à l'électricité. Il est temps que cela change », a-t-il déclaré. Ban Ki-moon et Jim Yong Kim ont noté les efforts

concertés déjà accomplis par des gouvernements, des organismes internationaux, la société civile et le secteur privé pour élargir l'accès à l'énergie durable. Ils ont salué les réalisations accomplies dans ce secteur dans des pays comme le Brésil et la Norvège. Au Brésil, un programme a permis à 15 millions de personnes d'avoir accès à l'électricité, alors qu'en Norvège, deux milliards de couronnes - 330 millions de dollars - ont été versés en 2014 pour développer ses énergies renouvelables et son efficacité énergétique. Le Secrétaire général de l'ONU a loué l'obligation verte émise par Bank of America, aux États-Unis, qui a permis de lever 500 millions de dollars sur trois ans dans le cadre d'un engagement décennal de 50 milliards. Il a aussi salué l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour avoir annoncé l'ouverture d'un fonds pour l'accès à l'énergie doté d'un milliard de dollars. « Maintenant, a-t-il poursuivi, nous avons besoin d'autres actions du même type. Atteindre les objectifs de l'initiative Énergie durable pour tous exige des investissements massifs (...). Les températures mondiales sont en hausse, menaçant les objectifs de développement et toutes les économies, petites et grandes. Il est clair que nous avons besoin d'une transformation dans la manière de produire et de consommer de l'énergie. » Lancée il y a deux ans, l'Initiative vise à atteindre trois objectifs interdépendants d'ici à 2030 : l'accès universel à l'énergie moderne, le doublement de l'efficacité énergétique et celui de la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique.

Nestor N'Gampoula

TOYOTA = 100% CFAO

100% GARANTIE CONSTRUCTEUR + 100% PIÈCES D'ORIGINE



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Moréve BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
 Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 38/39
www.cfaomotors-congo.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



2^e
Edition
2013






ENTREPRENDRE

*Il faut oser le faire...
... parce qu'un projet n'est jamais trop grand ...*

Pour la seconde fois, la FEMCO s'offre à vous comme une plate-forme d'échanges avec des ateliers de formation.

BUSINESS PLAN CREATION D'ENTREPRISE
SIMULATION D'ENTRETIEN REDACTION CURRICULUM VITAE
SAVOIR VIVRE ET SAVOIR ÊTRE ATELIER SNPC

.....
BRAZZAVILLE
les 11, 12 et 13 Decembre 2013
à la Grande Bibliothèque Universitaire Marien NGOUABI
(Dans l'enceinte du rectorat, à côté de la DEC)






















CONCOURS DE LA MICROENTREPRISE PERFORMANTE FEMCO 2013

du 25 Novembre au 06 Décembre



Ce concours à pour but de :

Libérer le potentiel de la micro entreprise;
Améliorer la gouvernance et la productivité;
Susciter une nouvelle race de micro entrepreneurs.

Pourquoi participer :

1. Vous avez envie de confirmer vos ambitions d'entrepreneur / entreprenant.
2. Vous êtes en quête de ressources pour assurer la croissance de votre entreprise.

Qui peut participer :

1. Toute personne de nationalité congolaise entreprenant ou entrepreneur.

Comment participer :

1. Retirer votre bulletin de participation
Tour Nabemba, 17^e étage, porte 17.08/
17.20; au CFE; et à l'ANA.
2. Répondre à toutes les questions qui vous seront posées.
3. Déposez votre bulletin avant le
06 Décembre 2013.

Que peut-on gagner :

- 5 Prix de 1.000.000 CFA chacun
- 3 Prix de 3.000.000 CFA chacun
- 1 Prix de 5.000.000 CFA
- 1 Prix de 10.000.000 CFA

SOMMET DE L'ÉLYSÉE

L'Afrique conviée à Paris début décembre

Le sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique doit réunir à Paris les 6 et 7 décembre prochain, à l'invitation du président français François Hollande, de nombreux dirigeants d'États africains.

Selon des observateurs politiques, ce sommet entre dans le cadre des efforts déployés par la France pour préserver son influence traditionnelle sur le continent africain, où elle a été accusée, par le passé, d'être « Gendarme d'Afrique » pour avoir lancé des opérations d'intervention controversées, notamment en Libye et en Côte d'Ivoire.

Au total, les représentants de 42 pays africains, sur les 54 États que compte le continent, doivent être rassemblés au palais de l'Élysée afin de se pencher sur les questions des conflits et de l'insécurité qui touchent leur continent.

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, et la présidente de la Commission de

l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma, seront également présents, sans oublier les délégations de l'Union européenne, du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Cette réunion au sommet doit notamment porter sur les différentes crises politiques et sécuritaires qui touchent le continent africain, à l'exemple de la situation de la République centrafricaine, où l'armée française s'apprête à intervenir aux côtés d'une force militaire de l'Union africaine (MISCA).

Il s'agira de la deuxième opération militaire engagée par la France sur le sol africain en une année. En janvier 2013, des soldats français ont été envoyés au Mali pour arrêter l'avancée de groupes djihadistes.

Plusieurs chefs d'État du continent africain sont attendus à cet événement, en particulier le Malien Ibrahim Boubakar Keita, le Burkinabé Blaise Compaoré, le Congolais Denis Sassou N'Guesso, le Gabonais Ali Bongo Ondimba et l'Équato-Guinéen

Teodoro Obiang Nguema.

Selon le magazine Jeune Afrique, l'entourage du président Hollande se réjouit de la venue de ces "poids-lourds" de l'Afrique francophone. D'autres dirigeants n'ont pas été conviés, en raison de leurs "démêlés" avec la Cour pénale internationale (Soudan et Zimbabwe) ou encore de la suspension de leurs pays par l'Union africaine après un coup d'État (Madagascar, Guinée-Bissau, Centrafrique et Égypte).

« Des invitations leur ont quand même été transmises, mais pas au plus haut niveau », a précisé l'hebdomadaire panafricain, citant une source parisienne. Ces pays seront donc représentés. L'Afrique du Sud ne sera pas non plus représentée par son président Jacob Zuma, qui a récemment indiqué son absence, invoquant une réunion importante de son parti, le Congrès national africain (ANC). Le déstabilisateur de cet acteur clé de la communauté africaine non-francophone est un coup dur pour la

politique française en Afrique. Le président Hollande s'était en effet rendu en Afrique du Sud en octobre dernier pour une visite officielle de deux jours, marquant une volonté de rapprochement bilatéral. Jacob Zuma lui avait alors laissé entendre qu'il serait sans doute présent au Sommet de l'Élysée.

D'autres chefs d'État ont décidé d'envoyer un représentant. C'est le cas du président de l'Angola, José Eduardo dos Santos, qui a dit dépêcher son ministre des Relations extérieures, et du dirigeant algérien Abdelaziz Bouteflika, encore convalescent, qui doit être représenté par son Premier ministre.

Le président français avait annoncé l'organisation de ce Sommet lors du 50e anniversaire de l'Union africaine en mai dernier à Addis-Abeba, en Éthiopie.

« C'est le sens du Sommet de l'Élysée qui se tiendra en décembre, huit mois après que l'Union Africaine ait décidé de créer une capacité de réponse aux crises, et six mois après la

réunion sur la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée qui a engagé des actions contre la piraterie », a indiqué le président français François Hollande, en août 2013 à l'occasion de la Conférence des Ambassadeurs. « L'Europe sera représentée au Sommet de Paris. Car c'est ensemble que nous devons répondre aux demandes des pays africains en matière de formation, d'encadrement et d'équipements de leurs armées », a indiqué François Hollande devant des ambassadeurs, et d'ajouter : « Car ce continent est plein d'avenir. Il doit pouvoir par lui-même maîtriser son destin. La France sera à ses côtés. Sans rien chercher pour elle-même ». François Hollande, qui a déclaré à plusieurs reprises que la « Françafrique est terminée », a en effet convoqué, les 6 et 7 décembre à l'Élysée, son premier « sommet France-Afrique », ont estimé certains observateurs politiques.

Xinhua

AFRIQUE CENTRALE

Les journalistes se mobilisent en faveur de la paix et des droits de l'homme

Réunis à Douala, au Cameroun, à l'occasion d'un atelier, une trentaine de journalistes venus de neuf pays d'Afrique centrale ont décidé, le 28 novembre, de créer un Forum sous-régional des médias pour la paix, la sécurité et les droits de l'homme en Afrique centrale.

Cet espace est conçu comme un cadre d'échange et de réflexion des hommes de médias sur ces questions dans les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céac) : le Cameroun, le Congo, la République démocratique du Congo, le Gabon, la Guinée-Équatoriale, le Tchad, la République centrafricaine, le Burundi et le Rwanda.

Les professionnels des médias se sont dits interpellés par les multiples atteintes aux droits de l'homme commis dans les situations de conflit dans la sous-région et le faible engagement des

États via les mécanismes des droits de l'homme au niveau de la sous-région.

Pour mieux s'y prendre, les participants à l'atelier ont adopté un texte, la Déclaration de Douala sur les médias, la paix et les droits de l'homme en Afrique centrale, à travers laquelle ils se disent « vivement préoccupés par les crises politiques qui affectent la paix et la sécurité dans certains pays de la sous-région ainsi que les menaces qu'elles représentent pour la stabilité de certains États voisins. »

Ils ont par ailleurs mis en place un comité composé d'un représentant par pays participant, coordonné par une équipe technique de quatre membres dirigée par Aristide Ekambi du journal Mutation du Cameroun, et dont la mission est de mettre sur pied les fondements organiques et un plan



d'action pour le forum.

Une initiative que le directeur du Centre des Nations unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC), coorganisateur de l'atelier avec le Bureau des Nations unies pour l'Afrique centrale, a salué avant de lui souhaiter plein succès. « J'ai confiance, au vu de la détermination dont vous avez fait montre ici, que cette action s'inscrira dans la durée. Faites

tout pour marquer la différence avec l'expérience passée et profiter de la présence du CNUDHD pour aller de l'avant dans la défense des droits de nos concitoyens, de la démocratie, dans la gestion des conflits et la paix en Afrique centrale », a exhorté Ahawanou Agbessi en clôturant les travaux de cet atelier.

Les travaux de l'atelier sous-régional de sensibilisation et de renforcement des capacités des profes-

sionnels des médias d'Afrique centrale sur l'éducation à la paix et aux droits de l'homme ont passé en revue, pendant trois jours, les instruments et mécanismes internationaux, nationaux et sous-régionaux de promotion des droits de l'homme et de la démocratie, de consolidation de la paix et la sécurité et de gestion et règlement des conflits pour aboutir sur les conclusions susmentionnées.

Enfin, s'arrimant à l'actualité, les signataires de la Déclaration de Douala ont salué l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies, le 26 novembre 2013, d'une résolution sur la sécurité des journalistes et l'institutionnalisation du 2 novembre comme Journée internationale pour mettre fin à l'impunité des crimes contre les journalistes.

Thierry Nougou



GSA CAMAL VOYAGES

CAMAIR-CO CONGO - Brazzaville - Immeuble Yoka Bernard. Email : resabzv@camair-co.net

PROFITEZ DE LA FOIRE AUX PETITS PRIX CHEZ CAMAIR-CO !!!

Brazza-Douala-Brazza à partir de 155.200 fcfa ttc

Brazza-Cotonou-Brazza à partir de 208.600 fcfa ttc

Nos destinations :

DOUALA - YAOUNDE - KINSHASA - COTONOU - LIBREVILLE N'DJAMENA - GAROUA - MAROUA - PARIS

3 FOIS PAR SEMAINE : MARDI - JEUDI - DIMANCHE

Contacts : 06 827 07 54 // 05 070 73 74

De quelle Afrique rêvons-nous ?

Question difficile, dans la mouvance perpétuelle que nous vivons. L'avantage, c'est que rien ni personne ne peut nous empêcher de rêver et de penser. Le plus dur est de concrétiser nos rêves.

En premier lieu, si nous devons parler des relations entre la France et l'Afrique, il faut être direct, clair et réaliste. L'Afrique a besoin de la France et la France a besoin de l'Afrique. Je possède ces deux cultures, je suis donc à même d'en parler. Le poids de l'histoire ne doit pas rester une actualité. Il faut le dépasser. Les économies de l'Afrique de l'Ouest bondissent grâce à des structures qui osent investir. Ce qui est bon pour la croissance... Mais cela pourrait être encore mieux globalement ! Mais de quelle Afrique parlons-nous ? Les codes traditionnels (expression qui fait peur) sont brisés et datés. Mon Afrique est aussi multiple que sa population et aussi créative que ses cultures. Mon Afrique est une Afrique 2.0, connectée au monde entier et qui en tire des bénéfices. Son économie est en ébullition, mais il faut y ajouter le nécessaire, c'est-à-dire nous, le capital humain de demain. La jeunesse d'aujourd'hui va et vient dans ce monde qui ne fait qu'un. Apprendre des autres

pays est donc indispensable, mais il ne s'agit pas pour autant de mimer ce qui s'y passe. L'Afrique est diverse, il faut donc s'adapter à elle, et surtout il faut qu'elle crée ses propres systèmes.

Je crois que le panafricanisme est la clé. Puiser sa force, et pas uniquement les matières premières, chez son voisin est une vision qui devrait être davantage utilisée. L'entraide, par exemple, est quelque chose que les familles connaissent. Alors, pourquoi ne pas l'anoblir en l'essaimant entre États ? Oui, j'insiste, l'entraide peut devenir économique et ne doit pas être limitée à une entraide d'urgence venant des institutions internationales en périodes de crise.

Deuxièmement, en France, on considère gentiment que l'Afrique se réveille. Mais a-t-elle dormi ? Écrasée par le poids de son passé, elle se relève et il faut à présent lui indiquer le bon chemin. Eh oui, le GPS fait partie de cette Afrique 2.0. Il faut inventer « *quelque chose de nouveau* » : plus qu'un investissement financier, c'est une nouvelle façon de penser qui doit voir le jour. De Brazza à Paris, les choses bougent : des entreprises se créent, des partenariats naissent, et il n'est plus question d'attendre. En effet, ma génération n'attend

pas. Aussi rapides que la 4G, nous voulons tout, tout de suite. Certes, c'est un mal pour un bien, mais au moins cette ubiquité instaure une dynamique : les choses bougent.

En outre, mon Afrique ne se limite pas au pétrole qui est emprisonné dans un cycle à court terme, mais elle se bâtit sur du long terme. Croire au long terme, c'est commencer à investir dans l'éducation. Ce n'est pas une nouvelle thématique, nous en parlons depuis bien longtemps, mais parler ne suffit plus. In fine, l'éducation est un grand mot qui peut réduire de nombreux maux. D'ailleurs, que dire de l'insécurité et de la corruption dans mon Afrique hyperconnectée ? Elles existent partout, nul besoin d'aller en Afrique pour les rencontrer ou les vivre. Malheureusement, elles existent, mais elles mourront avec leurs acteurs.

Enfin, je finirai par ce qui m'est cher. Je suis fière d'avoir des cultures aussi belles que diverses. Nos peintres, nos écrivains, nos musiciens doivent être reconnus à leur juste valeur ! Ce sont eux les ambassadeurs de demain. C'est la pensée d'une optimiste un tantinet utopiste qui pense que le futur, c'est maintenant !

Grâce Loubassou

ITALIE

Cécile Kyenge veut favoriser l'intégration par les religions

La première rencontre des religions pour l'intégration va se tenir à Rome

La ministre de l'Intégration en est convaincue : l'intégration dans la société italienne ne se fera que si les religions sont associées à la quête du vivre-ensemble. D'origine congolaise (RDC), pur produit des universités catholiques et soucieuse de donner une meilleure visibilité aux immigrés intégrés dans la vie de la péninsule, Cécile Kyenge Kashetu pense que les rejets viennent parfois aussi des antagonismes religieux. Ou d'une mauvaise manière de regarder les religions. La société d'accueil peut ne pas se montrer disposée à accepter des religions qui recommandent d'être barbu, voilé, de porter un turban ou tout autre signe vestimentaire ou culinaire. Ces derniers mois, au moins deux cas d'assassinat ont été rapportés au sein de familles qui croyaient avoir lu dans leur livre sacré que leur fille ne pouvait tomber amoureuse d'un Italien, d'un chrétien ou de toute autre personne ne partageant pas ce credo.

L'antagonisme religieux peut aussi se vérifier entre les religions elles-mêmes, lorsque leurs adeptes affirment quasi automatiquement que la vraie religion est la leur à l'exclusion de toutes les autres. Il faut donc faire porter les efforts dans toutes ces directions : tolérance du pays d'accueil ; coexistence pacifique entre les croyants au milieu des règles de vie séculaires des Italiens, les règles qui font leur culture. C'est le but que vise la « *Rencontre des religions pour l'intégration* », forum que vient de créer la ministre. Les premières assises de cette instance de concertation ont lieu jeudi prochain à Rome.

« *La rencontre et le dialogue avec les responsables des diverses réalités religieuses d'Italie constituent un élément de grande importance pour favoriser dialogue, connaissance mutuelle, coexistence et intégration* », estime la ministre.

Lucien Mpama



UNHCR

United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

INVITATION A SOUMISSIONNER NO. HCR/BZV/UAL/AIS/042/2013 POUR LE MONTAGE DE DEUX (2) MAISONS PREFABRIQUEES DE 12 METRES CARRÉS ET L'EXECUTION DES TRAVAUX CONNEXES A BETOU

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) lance une « **Invitation A Soumissionner** » pour le montage de deux (2) maisons préfabriquées de type « F1 », de 12 mètres carrés chacune, ainsi que pour l'exécution des travaux connexes (plomberie, climatisation, isolation, électrification, maçonnerie et pose de climatiseurs), à Betou.

Les données détaillées relatives à l'invitation à soumissionner ci-dessus sont à retirer aux adresses suivantes :

Représentation de l'UNHCR
Sise au n°6 de la rue du 18 mars 1977
Quartier Mission Catholique "Sacré Cœur" – Brazzaville

Bureaux du HCR à Impfondo et à Betou.

La date limite de la réception des dossiers des offres est fixée au **06 décembre 2013 à 23 heures 59.**

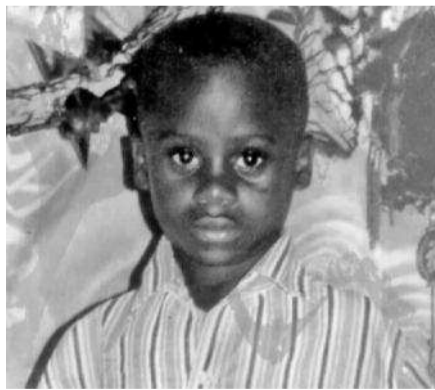
IN MEMORIAM



1er décembre 2012 – 1er décembre 2013 voici un an qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui sa servante Pauline Koussala dit Popokous.

En cette date commémorative Blaise Niaty Dembe et tous les enfants Niaty se souviennent encore de leur mama. Un an, c'est comme si c'était hier. Que toutes les personnes qui l'ont connue et estimée aient une pensée pieuse pour sa mémoire.

1er décembre 2011-1er décembre 2013, voilà 2 ans que David Loussolo nous a quitté. En ce triste anniversaire, la veuve Loussolo née Louza Monique, les enfants et petits enfants Loussolo prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.



Février 2004 – novembre 2013, cela fait 9 ans jours que notre fils, Mbongo, nous a quitté. En cette date mémorable, les parents Vivien Gy-lène ; Léonce ; Cédric ; Marcel ; Jacqueline ; Edouard ; Judith ; Adrienne ; Pauline ; Edith ; Sophie et Henriette prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. Notre fils, nous t'aimons toujours.



Le temps qui pesse ne peut effacer ni la douleur d'un cœur meurtri, moins en encore le souvenir d'un être cher. 26 novembre 1988-26 novembre 2013. Voici vingt-cinq ans que notre fille, sœur, tante et mère Okamba Rose Beatrice était arrachée à l'affection des siens. En cette date de souvenir et de triste anniversaire, Rock Ngassakys, sa maman, ses sœurs et frères, ses neveux et son fils Pybrac Davy ainsi que toute la famille prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour elle. Nous rendons grâce à Dieu et que son âme repose en paix pour l'éternité.

G- EXPERTISE

Expertises Comptable et Judiciaire - Commissariat aux comptes
 Assistance en gestion
 BP : 552 Tél : +242 04 020 54 54/ +242 06 815 09 99
 RCCM N° CGP NR / 13B1169 - Agrément CEMAC N° CA
 372 (Expertise comptable) - : - 9, Rue Jeanne d'Arc – Quar-
 tier La Base, Route de l'Aéroport, Pointe - Noire

Nous pouvons vous assister dans les domaines suivants :

EXPERTISE COMPTABLE

Tenus révision des comptes, états financiers annuels.

FISCALITÉ : Etablissement de vos déclarations fiscales obligatoires, mise à jour de votre dossier fiscal.

SOCIAL

Paie (Traitement, bulletins, déclarations obligatoires, CNSS, IRPP, TUS, DAS I, DAS II, embauche, contrats....).

GESTION : Tableaux de bord, budget, prévisionnel, procédures.

CREATION D'ENTREPRISE

Statuts notariés, obtention SCIEN, SCIET, Prévisionnel, NIU..., dossier de convention d'établissement avec l'Etat Congolais.

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Contrôle légal des comptes, commissariat aux apports.

ASSURANCES GENERALES DU CONGO

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

HAKUNA MATATA!

WWW.AGCCONGO.COM

HSIET CONGO DEVELOPPEMENT Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865, Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa ga Z

1 400 000F TTC	23 500 000F TTC	2 000 000F TTC	32 900 000F HT	41.200 000F HT
-----------------------	------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence
 * GARAGE professionnel à MAFOUTA * Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION

TerraTech
 le monde de l'informatique

Acer Aspire E1-530
 Intel® Processeur 1.8GHz
 Ecran HD Led 15.6
 2GB DDR3 Memoire
 500GB Disque Dur
 6-Cell Li-ion Battery

235.000 H.T

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
 Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
 Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
 Email: info@terratech-cg.com

AMIC Telecom
 Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
 de connexion haut débit de 512 Kbps

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
 Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
 Email: Support@amc-telecom.com

GRANDS PRIX AFRIQUE DU THÉÂTRE FRANCOPHONE

Le Congo a pris la tête de la compétition

Trois des cinq prix mis en compétition tandis que le Bénin s'arroge les deux autres.

Placée sous l'autorité du ministre Rodolphe Adada, ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, la cérémonie de remise des trophées aux lauréats de la sixième édition des grands prix Afrique du Théâtre francophone s'est clôturée, le 27 novembre à l'auditorium des Affaires étrangères.

Dans la catégorie meilleur humoriste, Arsène Fortuné Bateza a été distingué ; Henri Djombo a été primé dans la catégorie meilleur dramaturge et meilleur prix Afrique de la promotion artistique culturelle ; Waïdi Soumonla a obtenu le prix du meilleur théâtre de sensibilisation ; Florisse Adjanonhoun a reçu le prix de meilleure comédienne ; Vhan Dombo, celui de meilleur metteur en scène. Le prix spécial du jury a été décerné au président Denis Sassou N'Gusso. Des prix de reconnaissance ont été attribués à Dieudonné Niangouna, Pierre Clavaire Mabiala, Éric Mampouya et Magloire Biamtouri. Tous les lauréats ont été évalués selon des critères bien définis tels que la présence sur scène, le respect de la démarche artis-



Henri Djombo recevant ses prix

tique, l'intérêt du message, la conviction et l'humour.

« Vous m'avez encouragé, maintenant je veux écrire, vous allez voir... », a déclaré Henri Djombo.

Euloge Beo Aguiar, président du comité d'organisation, a demandé aux promoteurs, décideurs et dirigeants de constituer un lobby capable de plaider pour la culture comme socle de tout développement et de faire doter chaque pays, dont le Congo, d'un fonds spécial annuel inscrit au budget de l'État et destiné à la promotion artistique et culturelle, comme c'est déjà le cas au Bénin, au Togo et au Tchad.

La cérémonie de clôture a été marquée par un hommage rendu à Marcel Sony Labou Tansi, écrivain, poète et dramaturge, décédé en 1995, et à Henri Djombo. Rodolphe Adada, représentant le président de la République, a signé le livre d'or. La troupe Environnement a présenté la pièce de théâtre Le Mal de terre de Henry Djombo, qui relate l'histoire d'un combat contre la spéculation et la spoliation foncières.

La septième édition des grands prix Afrique du Théâtre francophone, en 2014, se tiendra sur l'archipel des Comores.

Rosalie Bindika

MUSIQUE

Voyage au cœur du Congo avec les frères Makouaya

La Péniche Anako, à Paris, a accueilli les frères Makouaya en concert inédit le samedi 30 novembre. Intitulé « Voyage musical au cœur du Congo », le concept proposé par Christian et Amour Makouaya au public est bien rodé et les deux artistes congolais en ont seuls la maîtrise.

Christian, plus en verve avec ses multiples sanzans qu'en interview, dévoile succinctement le décor et les attractions de ce rendez-vous. « Tout d'abord, explique-t-il, le lieu se prête à l'écoute des peuples et de leurs diversités. L'association Ethno Musica nous a recommandé de nous y produire. À bord, nous

emporterons le public vers le bassin du Congo. Entre deux interprétations, nous avons demandé au public de participer en posant des questions sur chaque périple ou aux escales à travers les récits et contes de la forêt. Le public l'a vécu avec nous. Nous avons proposé un moment de partage et de découverte. »

Sur scène, les deux musiciens, à l'image des soirées autour d'un feu de camp, ont utilisé les instruments de leur fabrication. Avec justesse, humour et ironie, les frères Makouaya, également luthiers et facteurs d'instruments de musique africains, ont utilisé les sanzans, ngômfi, nsâmbi, guitare ou nsakala. Des sonorités rarement entendues sur les radios diffusant les hits habituels.

L'émerveillement du voyage a été assuré.

Marie Alfred Ngoma



AFFAIRE DES DISPARUS DU BEACH

Le Congo demande l'annulation en France des poursuites contre le Général Norbert Dabira

Dans une requête introduite en fin de semaine dernière auprès du Procureur général près la Cour d'appel de Paris, le ministre congolais de la Justice, Aimé Emmanuel Yoka, a invité le représentant du ministère public français à prendre des réquisitions écrites en vue de l'annulation de la mise en examen de l'actuel Haut-commissaire chargé de la réinsertion des ex-combattants. Le général de division Norbert Dabira a été mis en examen le 22 août dernier par le juge d'instruction Roger Le Loire du Tribunal de Grande instance de Paris, dans le cadre d'une procédure criminelle engagée par la vice-présidente du même tribunal, Emmanuelle Ducos.

Ayant ainsi remis sur la sellette l'affaire dite « des disparus du Beach » qui avait fait l'objet d'un jugement en 2005 à Brazzaville, les juges français reprochent à l'officier congolais des faits présumés constituant le chef de « crimes contre l'humanité : pratique massive et systématique d'enlèvements de personnes suivis de leur disparition, de la torture ou d'actes inhumains, pour des motifs politiques, philosophiques ou raciaux et en exécution d'un plan concerté contre un groupe de population civile, d'avril 1999 à juillet 1999 à Brazzaville ».

Le Garde des sceaux, ministre de la Justice et des droits humains, qui a pris position au nom du gouvernement congolais, a introduit, par l'entremise de l'avocat français Me Versini-Campinchi, cette requête demandant d'arrêter ces poursuites requises par 38 personnes autrefois parties civiles à Brazzaville et qui se sont une nouvelle constituées à Paris.

Le ministre congolais incite, notamment, le Procureur général français à « prendre devant la chambre de l'instruction de Paris présentement saisie du dossier, des réquisitions écrites de constatation au bénéfice de Monsieur le général de division Norbert Dabira, au visa de l'arrêt prononcé par la Chambre criminelle de la Cour d'appel de Brazzaville le 17 août 2005, de l'extinction de l'action publique et par voie de conséquence, d'annulation de sa mise en examen dans l'information criminelle toujours instruite par Madame Emmanuelle Ducos, vice-présidente près le Tribunal de Grande instance de Paris ».

L'affaire dite des disparus du Beach, on le sait, avait fait l'objet d'un procès public du 19 juillet au 13 août 2005 devant la Chambre criminelle de la Cour d'appel de Brazzaville qui avait alors rendu un arrêt qui a aujourd'hui l'autorité de la chose jugée comme le précise dans sa requête le représentant du gouvernement congolais.

Le Pacte international des Nations unies sur les droits civils et politiques cité souvent en pareille circonstance stipule en effet, en son article 14 : « Nul ne peut être poursuivi ou puni en raison d'une infraction pour laquelle il a déjà été acquitté ou condamné par un jugement définitif conformément à la loi et à la procédure pénale de chaque pays ».

Rappelons qu'en décembre 2002 le Congo avait saisi la Cour internationale de justice de La Haye contre la France en raison de l'ouverture d'une information judiciaire sur cette affaire que les autorités congolaises considèrent comme fortement politisée. Onze ans après cette instruction est toujours en cours.

Bureau de Paris

CINÉMA

L'IFC a projeté deux films tournés à Brazzaville

À l'occasion de la quatorzième édition du Mois du film documentaire, l'Institut français du Congo a programmé deux films du jeune réalisateur français Hadrien Courtier en résidence de montage au Congo depuis bientôt cinq mois.

Hadrien Courtier a présenté son travail sur l'incroyable histoire du danseur Detmer Nzaba et celui autour des guérisseurs Ngunza. Le premier film, né d'un concours de circonstances, relate l'histoire de Detmer Nzaba, porté disparu à Brazzaville pendant trois semaines. Ses parents le croyaient mort dans un accident de voiture alors qu'il était en prison. Après la cérémonie funèbre, le jeune danseur réapparaît à la grande surprise de ses amis et de sa famille. Il

explique alors qu'il a été détenu pendant trois semaines au commissariat central après une soirée arrosée.

Le second, Ngunza force invisible du royaume Kongo, porte sur les guérisseurs Ngunza qui font appel à des forces surnaturelles pour guérir et exorciser. « Ce qui m'intéresse le plus, c'est la manière dont les Africains célèbrent la mort et certains événements. Dans ce film, on relève toutes les questions spirituelles car il ne s'agit pas seulement de la mort », a expliqué Hadrien Courtier.

« Ces deux films étaient intéressants. Ils nous montrent une réalité que nous côtoyons souvent, mais que nous regardons avec un peu plus de recul à travers ce film », a déclaré un spectateur.

Hermione Désirée Ngoma

Les rendez-vous sportifs du week-end

* Coupes africaines des clubs 2014 : la CAF a bouclé les dossiers d'engagement des clubs

Le 30 novembre que la Confédération africaine de football a clôturé les dossiers d'engagement des clubs africains qualifiés pour la Ligue africaine des champions et la Coupe africaine de la Confédération en 2014. Selon la CAF, le dossier est constitué d'une demande d'engagement par courrier, fax ou e-mail et du paiement d'une somme de 300 US dollars. Elle précise que le délai d'enregistrement des joueurs court jusqu'au 31 décembre 2013 avant d'ajouter qu'une liste de 30 joueurs doit parvenir au secrétariat général de la CAF. Les équipes engagées, a-t-elle commenté, pourront effectuer des modifications jusqu'au 15 janvier contre paiement des amendes réglementaires. Après le 15 janvier, les joueurs inscrits sur la liste ne pourront plus être remplacés. Les clubs ayant fourni une liste avec moins de 30 joueurs pourront enregistrer de nouveaux joueurs pour la phase de poules. Notons que grâce à la performance de l'AC Léopards, le Congo compte parmi les douze pays éligibles pour engager deux clubs dans chaque compétition. Les représentants congolais sont AC Léopards de Dolisie, Diables noirs pour la Ligue des champions, le FC Kondzo et le Club athlétique Renaissance Aiglon pour la Confédération.

* Vingt-cinq nominés pour le titre de joueur africain de l'année

Le trophée sera décerné le 9 janvier à Lagos (Nigeria) juste avant le coup d'envoi du Championnat d'Afrique des nations. Mais les noms des trois finalistes seront dévoilés le 20 décembre. Les vainqueurs sont désignés après le vote des sélectionneurs ou représentants techniques de toutes les fédérations affiliées. Yaya Touré est favori pour un troisième sacre. Le Camerounais Samuel Eto'o n'est pas sur la liste des 25, ni le Togolais Emmanuel Adebayor.

Les 25 joueurs sont

Ahmed Musa (Nigeria/CSKA Moscou), Asamoah Gyan (Ghana/Al Ain), Dame Ndoye (Sénégal/Locomotiv Moscou), Didier Drogba (Côte d'Ivoire/Galatasaray), Emmanuel Emenike (Nigeria/Fenerbahçe), Islam Slimani (Algérie/Sporting Lisbonne), John Obi Mikel (Nigeria/Chelsea), Jonathan Pitroipa (Burkina Faso/Rennes), Kévin Constant (Guinée/AC Milan), Kwadwo Asamoah (Ghana/Juventus Turin), Luís Carlos Almada Soares « Platini » (Cap-Vert/AC Omonia), Mehdi Benatia (Maroc/AS Rome), Mohamed Aboutrika (Égypte/Al Ahly), Mohamed Salah (Égypte/FC Bâle), Nicolas Nkoulou (Cameroun/Marseille), Pierre-Emerick Aubameyang (Gabon/Borussia Dortmund), Ryan Mendes (Cap-Vert/Lille), Saladin Said (Éthiopie/Lierse), Seydou Keita (Mali/Dalian Aerbin), Sofiane Feghouli (Algérie/Valence CF), Sunday Mba (Nigeria/Enugu Rangers), Victor Wanyama (Kenya/Southampton), Vincent Enyeama (Nigeria/Lille), Gervais Yao Kouassi « Gervinho » (Côte d'Ivoire/AS Rome), Yaya Touré (Côte d'Ivoire/Manchester City).

Les 21 nominés pour le titre de meilleur joueur basé en Afrique :

Adane Girma (Éthiopie/Saint-Georges), Ahmed Fathi (Égypte/Al Ahly), Alexis Yougouda Kada (Cameroun/Coton Sport), Ali Machani (Tunisie/CA Bizertin), Bapidi Fils Jean Jules (Cameroun/Coton Sport), Daine Marcelle-Klate (Afrique du Sud/Orlando Pirates), Fakhreddine Ben Youssef (Tunisie/CS Sfaxien), Getaneh Kebede (Éthiopie/Bidvest Wits), Idrissa Kouyaté (Côte d'Ivoire/CS Sfaxien), Iheb Msakni (Tunisie/Espérance Tunis), Luyanda Lennox Bacela (Afrique du Sud/Orlando Pirates), Mbwana Samatta (Tanzanie/TP Mazembe), Moez Ben Cherifia (Tunisie/Espérance Tunis), Mohamed Aboutrika (Égypte/Al Ahly), Rainford Kalaba (Zambie/TP Mazembe), Senzo Meyiwa (Afrique du Sud/Orlando Pirates), Soumeila Diakité (Mali/Stade malien), Sunday Mba (Nigeria/Enugu Rangers), Trésor Mputu (RD Congo/TP Mazembe), Waleed Soliman (Égypte/Al Ahly), Yannick Ndjeng (Cameroun/Espérance Tunis).

* Coupe du monde 2014 : le tirage au sort le 6 décembre

Le tirage au sort de la compétition aura lieu le 6 décembre prochain à Costa do Sauipe, au Brésil. Les 32 équipes qualifiées seront réparties en huit poules de quatre chacune. Les huit têtes de séries sont déjà connues : Brésil, Espagne, Allemagne, Argentine, Colombie, Belgique, Suisse et Uruguay. Les autres formations sauront le 3 décembre dans quel chapeau chacune se trouve d'autant plus que la réunion du comité d'organisation pourrait aboutir, comme en 2010, à une répartition géographique. Dans un communiqué du 4 octobre, le comité exécutif de la fédération internationale a en effet expliqué que les autres chapeaux seraient « composés en fonction de critères géographiques et sportifs ».

James Golden Eloué

CENTRE NATIONAL DE FORMATION DE FOOTBALL

Paolo Berrettini succède à Eddie Hudanski

Cet Italien de 65 ans a promis de mettre à contribution son expérience, afin de réussir le pari de qualifier les Diables rouges U-17 et U-20 à une phase finale de la Coupe d'Afrique des nations et au mondial des catégories.

Paolo Berrettini qui succède à Eddie Hudanski a dévoilé ses ambitions le 29 novembre, lorsqu'il a signé le contrat avec le ministère des Sports et de l'Éducation physique lui donnant le plein pouvoir de diriger ces deux équipes nationales. « Je voudrais avant tout remercier le chef de l'État qui a créé ce Centre national de formation de football qui assure une formation très importante. Je remercie également le ministre des Sports pour sa confiance. C'est un défi difficile, mais très important. Je vais travailler pour obtenir des résultats positifs », a-t-il précisé à la presse. Paolo Berrettini a pour mission d'accompagner la relance du football des jeunes au Congo à travers trois aspects essentiels : détecter et arrêter la liste des joueurs susceptibles d'intégrer le centre ; assurer l'encadrement et la formation des jeunes joueurs des catégories U-17 et U-20 ; et mettre en chantier les équipes du centre dans le cadre de l'association sportive du CNFFB pour les compétitions nationales et les mani-

festations internationales.

En signant ce contrat, le ministre des Sports et de l'Éducation physique attend de lui qu'il qualifie les sélections nationales des U-17 et U-20 à la phase finale de la Coupe d'Afrique et gagne les deux compétitions ; qu'il prépare ensuite les jeunes joueurs à intégrer l'équipe olympique des Diables rouges et qu'il contribue à sa victoire lors des 11es Jeux africains de Brazzaville 2015.

Paolo Berrettini entend aussi consacrer son plan de travail à la détection des talents dans tous les départements du pays, afin de rendre les équipes congolaises de jeunes plus compétitives. Les Jeux africains pointent à l'horizon. C'est un événement important pour le pays organisateur qui se doit de faire bonne figure. « La méthodologie de travail pour l'entraîneur est sa carte d'identité. Pour faire des champions, il nous faut aller les repérer dans les départements. Prendre les talents et les former afin de gagner », a indiqué celui qui a suivi la prestation des équipes congolaises de jeunes depuis le tournoi de Viareggio, la CAN U-17 au Maroc et les Jeux de la Francophonie à Nice. « Il y a des talents dans ces deux équipes », a-t-il apprécié.

La carrière de Paolo Berrettini

Né le 30 mars 1948 à Narni (Terni) en Italie, Paolo Berrettini est un entraîneur professionnel de première catégorie Pro-UEFA. Il a débuté sa carrière en 1978. En 2011, Berrettini fut directeur technique de l'École de football « ADS Grandoni Alessandro » à Terni. Cette école fait partie du Réseau des écoles de football affiliée à Milan AC. En 2010-2011, il a été observateur de la « Be Soccer » au Ghana et au Nigeria. En 2009-2010, il était entraîneur sélectionneur des équipes jeunes du club ASC de Camberene (Sénégal). En 2008-2009, il a été entraîneur adjoint de Salernitana football Série A, après une année comme adjoint de Gênes football série A. En 2005-2006, il a été entraîneur sélectionneur national des U-18 et U19 professionnel séries A et B juste après son passage comme entraîneur adjoint de Messina football série A. Il a été respectivement médaillé d'or du tournoi de Slovaquie coupe U-19, médaillé d'or universitaire, finaliste au championnat d'Europe des U-19 en Angleterre et médaillé d'argent au Tournoi international des U-17 au Méridien Cup. Le parcours et les récompenses ne sont pas exhaustifs.

James Golden Eloué

COUP DE PROJECTEUR

La boxe des pharaons rénovée

L'art martial né en Égypte pharaonique, il y a plusieurs millénaires, était tombé en désuétude. Redécouvert et rénové par le Congolais, Jean Samba, ce sport de combat fait aujourd'hui partie du patrimoine culturel national.

La boxe des pharaons rénovée est une spécificité congolaise qui tire ses origines de l'Égypte pharaonique. La discipline pratiquée dans ce pays depuis des siècles n'a pas pu en effet résister à l'usure du temps au point de disparaître complètement. En 1976, Jean Samba avait alors amorcé les recherches sur la vie martiale de l'Égypte ancienne. Un domaine qui, selon lui, n'était pas assez connu des égyptologues. Ainsi, après dix ans de recherches dans les documents iconographiques ayant trait à l'existence d'un sport de combat, Jean Samba est parvenu à la rénovation de la boxe des pharaons. « La civilisation égyptienne a légué à l'humanité des fresques et des sculptures qui m'ont permis de réaliser que ces iconographies faisaient état d'un sport de combat utilisant les membres inférieurs et supérieurs. J'ai mené des études dans ce sens, afin de rénover ce que les Égyptiens faisaient il y a des millénaires », a-t-il déclaré.

Une très ancienne discipline modernisée

Le renovateur congolais a donc apporté les éléments nouveaux pour



Jean Samba

moderniser cette discipline. Il a commencé par adapter la boxe des pharaons rénovée à la norme olympique actuelle pour qu'elle soit admise universellement comme sport de combat. Il a, par ailleurs, mis en place des règles de compétition, afin que les confrontations ne soient pas aussi violentes qu'à l'époque antique. Pour ce faire, Jean Samba a fait abstraction des techniques jugées brutales au point de donner la mort. « Dans l'Égypte ancienne, les guerriers devaient être en mesure d'éliminer leurs adversaires, même quand ils étaient désarmés. Ainsi, pour assouplir l'aspect brutal, j'ai résolu de déclasser toutes ces techniques », a ex-

pliqué le renovateur. La boxe des pharaons a finalement été modernisée de manière complète en 1986. Deux ans plus tard, Jean Samba a reçu l'autorisation de la faire pratiquer dans sa version rénovée.

Une fédération à part entière

Les pratiquants de cet art martial au Congo se sont regroupés sous la bannière d'une association affiliée à la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama). Cette affiliation a duré vingt-cinq ans. Le 24 mars 2013, l'Association congolaise de la boxe des pharaons rénovée se détachait de la Fécoka-Ama pour devenir une fédération à part entière, dont Jean Samba est le président. Une naissance qui coïncide avec la désignation du Congo pour abriter les 11es Jeux africains dits du Cinquantenaire. Certaines sources indiquent que la discipline serait retenue parmi les sports de démonstration lors de ces Jeux pour montrer à l'humanité de le Congo a été capable de la création, mieux la rénovation, de ce sport de combat qui lui est propre, même s'il tire ses origines de l'Égypte antique. « Je suis fier de ce travail qui a permis à mon pays, le Congo, d'être l'un des rares en Afrique à avoir créé un sport de combat », a conclu Jean Samba.

Rominique Nerplat Makaya

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le député Fabrice Puela dénonce un "abus de pouvoir"

L'attitude du concerné qui n'a pas participé à la séance plénière de mercredi 27 novembre dans laquelle sa question orale adressée au ministre des Affaires étrangères était inscrite à l'ordre du jour a été jugée « inadmissible » par certains de ses collègues de la Majorité qui vont jusqu'à exiger son invalidation.

Fabrice Puela, député du groupe parlementaire des Forces acquises au changement (FAC), sera privé de ses indemnités parlementaires pendant trois mois. C'est ce qui ressort d'une décision du président de l'Assemblée nationale faisant suite à l'absence du concerné à la plénière de mercredi 27 novembre dans laquelle le ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, était invité pour répondre à une question orale avec débat en rapport avec les négociations de Kampala. Initiateur de cette question, Albert Fabrice Puela qui se trouvait au Palais du peuple, n'a pas daigné participer à cette séance plénière pendant que le ministre se trouvait dans la salle, prêt à répondre aux questions posées. Par solidarité au groupe parle-



Albert Fabrice Puela

mentaire MLC et alliés qui a suspendu sa participation aux travaux parlementaires pour protester contre le transfèrement de Fidèle Babala à la Cour pénale internationale, Albert Fabrice Puela n'a pas daigné participer à cette plénière au grand dam du président de son institution. Pour le président de

l'Assemblée nationale, l'incriminé tombait sous le coup de l'article 108 du règlement intérieur et du code de conduite de l'agent public de l'État. Son attitude jugée inadmissible traduisait, selon lui, un manque de respect vis-à-vis, et de l'Assemblée nationale, et du gouvernement. Vilipendé de toute part, surtout

par les députés de la Majorité, Albert Fabrice Puela parle d'une « mesure insolite » et d'un « abus de pouvoir manifeste » car, dit-il, « la privation des indemnités de sortie pendant trois mois ne figure nulle part dans le barème de sanction contenu dans le règlement d'ordre intérieur régissant l'institution ». L'incriminé qui s'est confié aux Dépêches de Brazzaville ajoute que la privation des indemnités est requise seulement pour un mois pour des cas extrêmes et ce, après avoir entendu le concerné. Dans le cas d'espèce, il déclare n'avoir jamais été notifié conformément à la procédure. Retraçant les faits, Albert Fabrice Puela estime que le bureau avait toute la latitude de déprogrammer cette plénière d'autant plus que tôt dans la matinée, il lui avait adressé un message pour obtenir sa surseance eu égard au devoir de solidarité qu'il avait vis-à-vis de ses pairs du MLC. Ce qui n'a pas été fait. Il fustige, par ailleurs, l'imbroglio ayant caractérisé la programmation de sa question orale avec débat de la part du bureau sur fond de modification

de l'ordre du jour et de l'intitulé même de sa question orale. Cette dernière, a-t-il expliqué, s'articulait plutôt autour des onze points de l'Accord en passe d'être signé entre le gouvernement et le M23, et non sur l'état des lieux des négociations de Kampala.

Visiblement dépité par ce qu'il considère comme un acharnement contre sa personne, Fabrice Puela n'écarte cependant pas la possibilité d'introduire un recours « par pure formalité », dit-il, conscient du sort que va lui réserver le bureau. Il se dit, en outre, indigné du comportement de certains de ses collègues de la Majorité qui, méconnaissant le Droit parlementaire, vont jusqu'à envisager son invalidation. Et de se demander à quoi retourne finalement la sauvegarde de l'image de marque de l'Assemblée nationale dont se prévaut Aubin Minaku lorsqu'il peut prendre une telle sanction devant un membre du gouvernement de surcroît assujéti à l'autorité parlementaire sans s'en référer au préalable à l'incriminé ? Dossier à suivre.

Alain Diasso

CPI

Des ONG inquiètes du « péril » de la justice

La Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) et la Kenya human rights Commission (KHRC) se sont dites inquiètes des modifications que les États parties au Statut de Rome ont apportées au règlement de procédure et de preuves de la Cour pénale internationale (CPI). C'était le 28 novembre, à la clôture de la douzième session annuelle de l'Assemblée de ces États parties au Statut la CPI (AEP).

Ces ONG ont noté que ces modifications autorisent des fonctionnaires de haut rang accusés de crimes internationaux à être absents lors de leur procès devant la CPI, et permettent leur participation au procès par l'utilisation de la vidéo. « Les États ont cédé face à la pression politique, mettant ainsi en péril l'intégrité du Statut de Rome, et faisant ainsi abstraction des intérêts et des préoccupations des victimes », ont regretté ces organisations. Pour la vice-présidente de la FIDH, à la tête de la délégation à cette AEP, Paulina Vega, « de telles décisions politiques compromettent l'indépendance de la Cour et mettent le pouvoir judiciaire dans une position délicate, pouvant l'obliger à ne pas appliquer une règle incompatible avec le Statut de Rome ». « Il est regrettable de constater que les États parties ont favorisé un compromis politique au détriment des intérêts et des droits des victimes, auxquels ils avaient pourtant réaffirmé leur soutien peu avant, pendant la session spéciale du débat en plénière dédiée aux victimes », a-t-elle ajouté.

Une justice juste

Le Statut de Rome, note-t-on, requiert des accusés d'être présents pendant leur procès et ne permet pas de traitement de faveur pour quelconque accusé. Cependant, pour ces organisations, les amendements adoptés pendant l'Assemblée semblent transformer les exceptions en règle dans le but de répondre à une situation politique créée par l'élection, début mars 2013, de deux accusés, à la présidence et vice-présidence du Kenya.

Paradoxalement, ces associations ont relevé que pendant cette Assemblée, les États parties ont dédié une session spéciale du débat en plénière à l'importance des droits des victimes et à la valeur de leur participation dans les procédures et dans l'exercice du mandat de la CPI.

Lucien Dianzena

SONNETTE D'ALARME DES ONG

Plus de 20 000 enfants hors contrôle parental

Réunis du 27 au 29 novembre à la Halle de la Gombe, plusieurs spécialistes et acteurs de terrain ont appelé à une mobilisation générale de la société congolaise pour faire face à un phénomène qui touche aujourd'hui toutes les grandes villes de la RDC, et tend à se féminiser, avec 44% de jeunes filles dans les rues de Kinshasa, selon une enquête du Reejer.

Le phénomène continue à inquiéter, d'autant qu'il a connu un accroissement de l'ordre de 45% du nombre d'enfants en situation de rue. Sa féminisation augmente les violences sexuelles à la prostitution, les grossesses précoces et non désirées, la parenté précoce ainsi que les réseaux de prostitution, avec des ramifications vers d'autres villes frontalières. La situation est explosive, et n'est pas prête d'être maîtrisée. En effet, plusieurs facteurs combinés contribuent à maintenir ces enfants dans la rue. On cite, en tout premier, le facteur d'ordre socio-culturel, notamment les accusations de sorcellerie et les grossesses précoces. Mais il y a aussi le facteur familial et communautaire, principalement la séparation des parents ou un cas de décès. La RDC compte environ 8 millions d'orphelins et enfants vulnérables qui sont exposés aux risques de stigmatisation et de rejet. D'autres

facteurs viennent s'agglutiner, notamment la pauvreté et les guerres. Selon les experts, la déstabilisation d'une famille est une porte ouverte vers la rue pour les enfants. Une famille peut très bien restée soudée en dépit de la pauvreté. Il est indispensable d'agir à la fois sur le terrain et sur les niveaux politique et institutionnel pour contenir le phénomène. Cela devrait passer par une reconsidération du rôle de la famille et de la place de la communauté pour redynamiser la protection des enfants vulnérables. Il importe aussi de mettre en œuvre des mesures préventives pour limiter l'accroissement du phénomène. Le gouvernement est invité à monter une vraie politique nationale de protection de l'enfance pour les atteindre directement. Sans un encadrement conséquent, ces enfants iront grossir le rang des marginaux, en développant une violence urbaine. En effet, plusieurs phénomènes sont nés sur l'étendue du territoire national, notamment les « kuluna », les enfants associés aux forces des groupes armés, les enfants sortis des forces des groupes armés, les enfants des mines, les enfants orphelins et même les enfants issus du viol. « Il faut vraiment un grand travail. Dans chaque ville du pays, on ne donne plus des noms aux en-

fants, on les identifie avec des qualificatifs qui participent à leur destruction, au lieu d'aider à leur réinsertion », a affirmé le Reejer. Cette ONG active à Kinshasa a déploré l'absence des mesures d'application de la Loi sur la protection de l'enfant. Au jour d'aujourd'hui, certaines dispositions ne sont pas applicables faute de mesures d'accompagnement. Durant trois jours, les participants aux travaux ont développé une approche basée sur la promotion et la protection sociale. L'objectif était de mettre en lumière les particularités du phénomène et son impact physique, d'engager des réflexions communes autour de la prévention et prise en charge ainsi que de proposer des recommandations d'une politique sociale favorable aux enfants. Il s'agit d'un colloque qui s'inscrit dans le cadre de la « Quinzaine d'enfants en situation de rue ». Les initiateurs du colloque sont la société civile congolaise, le Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue (Reejer), et le collectif des organisations internationales pour la protection des enfants en rupture familiales. À leurs côtés, il y avait les membres des ONG nationales et internationales, les spécialistes du domaine de l'enfant et les acteurs de terrain.

Laurent Essolomwa

JOURNÉE MONDIALE DU SIDA

Sanru cible les adolescents contre le Vih

« Avec sa mission de santé pour tous et par tous, l'Asbl Sanru a organisé une séance d'information avec la presse à l'occasion de la journée mondiale du Sida célébrée chaque 1er décembre. »

Directeur du projet VIH à Sanru, le docteur Patrick Kanku a à cet effet fourni quelques éléments d'appui de Sanru dans la lutte de l'État congolais -à travers le ministère de la Santé- contre la pandémie. Pour la campagne, a-t-il rappelé, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) met l'accent sur l'amélioration de l'accès des adolescents (10 à 19 ans) aux services de prévention, de traitement et de soins. Ce groupe d'âge est toujours vulnérable malgré les efforts accomplis.

« En RDC, des manifestations sont organisées durant le mois de décembre pour amener la commu-



Docteur Patrick Kanku, chef de projet Sida à Sanru (Photo www.sakola.info)

nauté à un éveil de conscience sur le danger lié au Vih/Sida afin d'adopter des comportements responsables pour la protection de la vie, de la santé », a-t-il fait savoir. Et d'indiquer c'est aussi le moment d'évaluer les résultats obtenus dans la lutte contre le Vih/Sida afin de re-

définir des stratégies, des méthodes et techniques en vue d'obtenir plus d'engagement et des moyens devant assurer l'efficacité dans les prochaines actions.

L'on retient en effet que plus d'un million de personnes sont séropositives en RDC et le taux de séroprévalence

moyenne est de 1,1 % chez les adultes selon le Programme nationale de lutte contre le Sida (PNLS). Et le rapport d'activités sur la riposte au Vih/Sida en RDC révèle que 70 % de la population sexuellement active ne connaît pas son statut sérologique qui pourtant donne lieu à la prise en charge. Le thème international adopté entre 2011 et 2015 est « zéro nouvelle infection, zéro stigmatisation et zéro décès lié au Vih/Sida », a continué Dr Patrick Kanku.

Et Sanru s'est approprié le thème développé au niveau national de « plus d'engagement et plus de responsabilité partagée pour un Congo sans Sida ». « L'objectif de cette lutte est d'accélérer la riposte nationale au Vih et au Sida en focalisant les efforts sur la prévention, l'accès des personnes vivant avec le Vih (PVV) au traite-

ment antirétroviral ainsi que sur le respect des droits humains reconnus aux personnes vivant avec le Vih et personnes affectées », a expliqué le chef du projet Vih/Sida à Sanru.

Sanru Asbl, a souligné le Dr Patrick Kanku, est depuis 2010 l'un des principaux bénéficiaires du financement Fonds Mondial de lutte contre le Vih, le paludisme et la tuberculose pour un budget d'environ 70 millions USD étalé sur trois ans. Près de 62 % de ce budget est consacré à l'acquisition et transport des médicaments et autres intrants vers les structures des soins. En effet, Sanru appuie 827 structures des soins dans 129 sur 516 zones de la RDC par le biais des onze sous-bénéficiaires dans cinq provinces, à savoir, Bandundu, Bas-Congo, Kasai oriental et occidental et Katanga.

Martin Enyimo

COMMUNICATION

L'Ucofem lance son rapport de monitoring sur l'image de la femme dans les medias

L'Union Congolaise des femmes de medias (UCOFEM) vient de publier la quatrième édition du rapport de monitoring sur l'image de la femme dans les médias et le répertoire des femmes ressources en RDC. C'était le jeudi 28 novembre dans la salle universelle en présence de plusieurs journalistes et des invités de marque.

Ce rapport qui a porté sur vingt organes de presse (six radios, sept télévisions et sept journaux), présenté par la présidente de l'Ucofem, Anna Mayimona note que les femmes sont toujours sous représentées dans les medias en RDC, qu'elles soient comme sources d'information ou personnel dans les entreprises de presse.

Par rapport à la visibilité des femmes et des hommes dans les medias, le rapport de monitoring mené au mois de septembre, période qui a coïncidé avec les travaux de concertations nationales, révèle qu'à la télévision, les femmes sont représentées à 27% contre 73% pour les hommes. À la radio, 22% de femmes contre 78% d'hommes. Dans la presse écrite, le taux est encore plus bas.

Seulement 16% de femmes contre 84% d'hommes

La participation des femmes, indique le rapport de monitoring, à la production des informations diffusées à la télévision, rejoint un taux moyen de 43% et pour certaines chaînes, elle atteint ou s'approche de la parité. Il en est de même pour la radio, où le taux moyen est de 40% avec deux pics dépassant 50%. Dans la presse écrite, la situation est moins favorable. « Seulement 19% des journalistes qui signent les articles sont des femmes et seulement dans deux quotidiens, elles dépassent 25% ».

S'agissant de la présence des femmes dans les entreprises de presse, le monitoring note une augmentation de la présence de femmes qui s'élève à 28% contre 25% en 2012. « Une légère mais importante augmentation du pourcentage des femmes est observé au sein des médias congolais. Sur 3140 personnes travaillant dans ces médias, 887 sont de femmes. Ces données concernent tous les services fonctionnant dans ces entreprises de la rédac-

tion à l'administration en passant par la technique et le marketing ». Cependant, révèle la même source, dans l'équipe dirigeante des entreprises de presse, les femmes restent très rares.

Face à ces résultats, la présidente de l'Ucofem appelle les journalistes à améliorer l'image de la femme et « cela amènera la communauté à changer son image par rapport à la femme. Les medias doivent faire preuve de bonnes pratiques en équilibrant les sources, en parlant des questions de genre... », recommande-t-elle. La présentation du rapport du monitoring sur l'image de la femme dans les medias a été suivi de la présentation du répertoire de femmes ressources en RDC présenté par Tina Meli de l'Ucofem. Ce répertoire comprend deux mille contacts des femmes dans les provinces de Kinshasa, Bas-Congo, Bandundu, Katanga, Kasai-Oriental et occidental. Ce répertoire vise à contribuer à renforcer la visibilité de la femme sur le plan médiatique.

Aline Nzuzi

CLASSEMENT-FIFA

La RDC à la 83^e position en novembre 2013

La RDC a grappillé quatre places au dernier classement de l'instance mondiale du football publié chaque mois. Les Léopards de la RDC n'ont cependant pas livré des rencontres amicales aux dates Fifa, étant éliminés depuis longtemps de la course à la qualification pour le Mondial Brésil 2014.

mondial (24^e) par rapport au mois d'octobre, certainement suite à sa défaite au match retour des éliminatoires du Mondial contre l'Égypte (2-1). Les Blacks Stars Ghanéens se rendront quand même au Brésil grâce à leur large et retentissante victoire au match aller (1-6).

La troisième place en Afrique revient à



Léopards de la RDC (photo d'archives)

La Fifa a rendu public son classement mensuel le jeudi 28 novembre à partir de son siège à Zurich en Suisse. L'on remarque que la RDC a gagné quatre places par rapport au classement du mois d'octobre (87^e place), et se positionne au 83^e rang mondial, et 20^e en Afrique. Les Léopards seniors n'ont cependant pas livré des rencontres amicales lors des dates Fifa, la RDC avait déjà été éliminée de la course à la qualification pour la Coupe du monde. Le pays fait cependant quatre bonds dans le classement. Récente qualifiée pour la Coupe du monde prévue au Brésil en 2014, la Côte d'Ivoire de Didier Drogba conserve sa position de leader sur le continent et de 17^e au niveau mondial. Elle est suivie du Ghana qui a cependant perdu une place au classement

l'Algérie, seul représentant africain issu du Maghreb au Mondial brésilien en 2014. Les Fenecs d'Algérie ont gagné six places (26^e au monde) par rapport au classement précédent. Autres mondialistes africains, le Nigeria (36^e) a perdu trois places, alors que le Cameroun a gagné huit places pour occuper la 51^e position. Le haut du pavé au niveau mondial n'a pas subi de variation après les matches de barrage des éliminatoires de la Coupe du Monde Brésil 2014. L'Espagne occupe toujours la première place, suivie de l'Allemagne, de l'Argentine et de la Colombie. En dehors de l'Ukraine (18^e), l'ensemble des pays du Top 20 du classement Fifa de novembre participeront à la Coupe du monde 2014 au pays du roi Pelé.

M.E.

FINALE-RETOUR DE LA COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Mazembe désillusionné à domicile par Sfax

Vainqueur samedi 30 novembre par deux buts à un contre CS Sfaxien de Tunis en finale-retour de la Coupe de la Confédération, TP Mazembe n'a pas réussi à faire la différence pour remporter son sixième sacre continental. Les deux buts concédés au match-aller ont lourdement pesé dans la balance.

TP Mazembe est passé à côté de son destin ce samedi 30 novembre. Devant leur public et dans leurs propres installations, les Corbeaux lushois n'ont pu remporter la Coupe de la confédération devant une équipe de Sfax déterminée à conserver son avance de deux buts engrangée au match-aller. Et pourtant, à l'entame de cette finale-retour dans un stade TP Mazembe plein comme un œuf avec un public vêtu aux couleurs de son équipe, le club local avait tous les arguments pour gagner le trophée mis en compétition. Déjà la veille, la sensibilisation était au zénith. Les maillots de l'équipe étaient vendus comme des petits pains. Les joueurs avaient le moral au zénith avec toutes les promesses alléchantes leur faites en cas de victoire. A l'instar des Bleus français qui avaient remonté deux buts



L'équipe du TP Mazembe

face à l'Ukraine et arraché leur ticket pour le Mondial 2014, les Corbeaux katangais croyaient aussi à leur chance.

Ce n'est pas sans raison qu'ils ont obtenu leurs deux buts en première mi-temps (10ème et 27ème minutes) respectivement par Traoré et Ali Samatha. On croyait en ce moment que le reste pouvait suivre. Le public s'attendait à une

avalanche des buts allant jusqu'à pronostiquer un quatre-zéro. Avec un Trésor Mputu n'affichant pas une forme éblouissante, Mazembe a assiégé son adversaire en maintenant la pression jusqu'à la fin de cette première mi-temps qu'il a complètement dominé. Sous un soleil accablant, les tunisiens ne savaient plus où mettre le pied tant tout ne leur réussissait

pas. Pas de réussite pour les poulains de Patrice Carreton qui, non seulement n'arrivaient pas à cadrer leurs tirs, mais en plus, manquaient de justesse devant les buts. Plus d'une fois, ils se sont butés sur le portier tunisien visiblement en pleine forme.

En seconde période, c'est une autre équipe de Sfax qui est montée sur le terrain, donnant du répon-

dant à Mazembe. Avec un milieu de terrain complètement dégarni et une défense hésitante, Sfax s'est frayé de nombreuses occasions de but. L'axe central Joël Kimwaki-Sunzu a fini par lâcher face à la pression des tunisiens au point qu'à la 85ème minute, sur une balle de touche atterrissant dans la surface de réparation, Ben Youssef trouvera la faille. Il fit irruption en prenant de vitesse toute la défense des Corbeaux pour propulser, sur un coup de tête, la balle au fond des filets. A cinq minutes de la fin du match, les carottes étaient déjà cuites pour les amis de Kasusula qui ont négocié la fin de la partie avec un moral au rabais.

Silencieux et déboussolé, le public est sorti du stade complètement déçu. La coupe avait choisi son camp. Le destin en avait décidé ainsi. Pour maints observateurs, il s'est posé un problème de coaching, mais aussi, du mental des joueurs qui, sur l'aire de jeu, n'ont pas su gérer la pression d'un public de plus exigeant. Ainsi se termine donc l'épopée du TP Mazembe en Coupe de la Confédération. Il y a lieu de tourner la page et de penser, d'ores et déjà, à l'avenir.

Alain Diasso

DIVISION 1-6^e JOURNÉE

V.Club vient à bout de Rojolu

Firmin Mubele et Guy Lusadis ont inscrit les deux buts de la victoire des Dauphins noirs sur les protégés de Roger Lukaku, malgré la réplique de l'ancien de Mazembe Ghislain Mvete.

L'AS V.Club et le SC Rojolu (Romelu et Jordan Lukaku) ont ouvert, le vendredi 29 novembre 2013 au stade des Martyrs de Kinshasa, le débat de la 6e journée du groupe du championnat national de football -Division 1-. Bien avant le coup d'envoi, l'entraîneur des Dauphins noirs de la capitale, le franco-congolais Florent Ibenge Ikwange avait prévenu sur la qualité de l'adversaire, une équipe très joueuse. Et cela s'est vérifié sur le terrain. Toutefois, V.Club a rapidement ouvert la marque dès la 2^e minute de jeu par le biais de l'international Firmin Mubele Ndombe. Après ce but, la formation de Rojolu entraînée depuis peu par le technicien congolais François Epoma Bolenge a rivalisé dans l'entrejeu avec le leader du groupe B du championnat national. Au terme d'une première période

équilibrée, V.Club a cependant gardé son avantage au tableau d'affichage.

Au retour des vestiaires, l'équipe tuteurée par l'ancien international Roger Lukaku et père de l'international belge de souche congolaise Romelu Lukaku va intensifier le danger dans les dix-huit mètres de V.Club. Quelques minutes après le coup d'envoi de la deuxième période, le vétéran Ghislain Mvete Luyeye (ancien de Mazembe) a vu son but annulé pour une position jugée litigieuse par l'arbitre de la partie. Ce n'était qu'une partie remise, car à la 55e minute, il va réussir l'égalisation de Rojolu sur penalty, prenant le gardien international Hervé Lomboto de V.Club à contre-pied.

Ce but (qui est le deuxième encaissé par V.Club en six rencontres jouées) a visiblement sorti les Dauphins Noirs de Kinshasa de leur torpeur. Ils vont camper dans le camp de Rojolu et repre-



V.Club consolide son leadership après le succès sur Rojolu

dre l'avantage à la 67^e minute par l'entremise d'un autre vétéran également ancien du TP Mazembe, Guy Lusadis qui a fait parler son expérience pour redonner l'ascendance du match à V.Club. Le score n'a plus bougé jusqu'au coup de sifflet final.

Livrant ses impressions après le match, le coach Florent Ibenge de V.Club a indiqué que son équipe a tombé dans le faux rythme de l'adversaire après le but de Mubele dans les premières minutes de jeu. « On est resté dans le faux rythme jusqu'à l'égalisation de Rojolu qui est une bonne équipe, pas facile à manœuvrer et elle n'a perdu que par des scores étriqués. Ce match est un avertissement pour la suite de la compétition », a-t-il conclu. V.Club compte désormais 18 points en six sorties, soit la totalité des points. Et Rojolu demeure dernier avec un seul point glané.

Martin Enyimo

DISPARITION

Tabu Ley n'est plus

Malade depuis un peu plus de deux ans, le fondateur de l'orchestre Afrisa International (73 ans) a rendu l'âme le samedi 30 novembre à Bruxelles alors qu'il était entré en coma depuis plusieurs jours.

La nouvelle est tombée tel un couperet dans les cœurs de nombreux mélomanes ce samedi 30 novembre. Le seigneur Ley n'est plus. Si certains avaient mis du temps pour s'en convaincre, d'autres par contre, l'avaient vite entériné eu égard à l'état de santé déjà précaire de l'artiste. Soudainement, l'image de cet icône national physiquement affaibli, n'usant presque plus de ses facultés et tenant à peine sur une chaise roulante lors de sa décoration par la Chancellerie des ordres nationaux en novembre 2012, a traversé bien des esprits. On savait ses jours comptés. D'après des sources, l'artiste-musicien qui, dans l'entre-temps, avait rejoint Bruxelles afin de poursuivre ses soins médicaux, se trouvait depuis plusieurs jours dans un profond coma. Il n'a hélas pu se remettre de son diabète et de l'accident cardiovasculaire (AVC) qui, il y a plus de deux ans, l'avaient lit-

téralement terrassé au point de le maintenir alité pendant de longs mois.

Tout a commencé au lendemain de son plébiscite comme meilleur artiste Caraïbe-Afrique par le festival mondial de la musique organisé à Varadero à Cuba en 2008. En plus du trophée qu'il avait ramené de Cuba, Tabu Ley avait également reçu une invitation personnelle du prince de Qatar à se produire au festival international des Émirats arabes unis. De retour à Kinshasa où il reçut un accueil digne de ce nom, l'artiste n'eut pas le temps de savourer ce plébiscite, car frappé de plein fouet par un AVC qui a failli lui être mortel n'eut été sa prise en charge rapide dans une formation médicale de la place. Son état de santé a commencé dès lors à se dégrader jusqu'à son évacuation à la clinique St Michel de Bruxelles où il fut admis aux urgences.

Il en sortira quelques mois après sur une chaise roulante gardant encore toute sa lucidité, augurant ainsi un espoir de guérison complète. À Créteil dans la région parisienne, il était astreint aux séances de Kinésithérapie. Son évolution augurait des perspectives de

rétablissement. Plus d'une fois donné pour mort, il avait réussi à déjouer de nombreuses prédictions et bravé l'adversité avant de succomber. La persistance de la maladie, qui l'avait sérieusement rongé de l'intérieur, ne lui avait pas donné une chance jusqu'à ce jour fatidique du 30 novembre 2013. Cette fois-ci, la mort a été imparable.

Une étoile s'est éteinte

Pascal Emmanuel Sinamoyi Tabu dit « Rochereau » est un artiste qu'on ne présente plus. Fonctionnaire de l'Éducation nationale du Congo, il bascula dans la chanson en 1959 en intégrant l'African jazz. Il annonce les couleurs avec « Keliya », « Adios Tété », « Bonbon sucré » et d'autres tubes en se révélant comme un grand auteur compositeur. En 1963, il se sépare avec son mentor Kabasele Tshiamala dit Grand Kallé pour rejoindre les dissidents de l'African jazz au premier rang desquels se trouvait Kassanda wa Mikalayi dit « Docteur Nico ». Ensemble, ils créent Africa Fiesta. Il quitta ce groupe en 1966 pour monter Africa Fiesta national où son duo de choc avec Sam Mang-



Le seigneur Tabu Ley dit Rochereau

wana reste parmi les plus énigmatiques de la musique congolaise moderne.

Sous le label Afrisa international qu'il créa par la suite pour contourner la controverse qu'avait suscitée la paternité du nom « African fiesta » qu'on lui contestait, Tabu Ley boosta sa carrière avec des hauts faits artistiques. Le passage à l'Olympia de Paris en 1970 reste incontestablement un des traits dominants de sa riche carrière musicale. Avec plus de 2000 chansons à succès, Tabu Ley a tout aussi permis de formater de grandes vedettes comme Paul Ndombé Opétum, Sam Mangwana et, dans la gent féminine, des

stars telles que Miss Bora, Yondo sisters, Mbilia Bel, Faya Tess, Béyou Ciel, etc. Quatre de ses fils, Peggy Tabu, Abel Tabu, Philémon et Youssoupha, ont percé dans le milieu de la musique en tant que chanteur, compositeur. Le chanteur prévoyait un autre album avec son fils Aymeric Niamenay-Madembo.

Reconverti politicien, Tabu Ley a exercé les fonctions de vice-gouverneur de la ville de Kinshasa sous l'étiquette du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) et de ministre provincial de la Culture, sports, jeunesse et tourisme. Adieu seigneur Ley.

Alain Diasso

MUSIQUE

Youssoupha évoque Tabu Ley dans un documentaire

Le rappeur français d'origine congolaise évoque la figure de son père dans le documentaire « Youssoupha Bomayé ! Retour à Kinshasa » diffusé sur certaines chaînes françaises.

Le documentaire a pour sujet le retour du rappeur pour un concert dans sa ville natale qu'il avait quittée à l'âge de 10 ans. La diffusion de ce documentaire sur certaines chaînes françaises coïncide avec le décès de Tabu Ley Rochereau. Dans le documentaire, indique-t-on, le chanteur a retrouvé ses proches à Kinshasa et a évoqué avec eux la figure de son père Tabu Ley Rochereau, figure marquante, mais absente, de son enfance. Néanmoins, le rappeur lui a rendu un hommage mérité dans le titre « Les disques de mon père », contenu dans son dernier album « Noir désir ».

En outre, le rappeur avait déjà rendu hommage à son père Tabu Ley Rochereau dans le titre « Dans une autre vie », tiré de l'album « À chaque frère ».



Youssoupha en compagnie de son père et de son fils Bomayé, retour à Kinshasa

Je voudrais dire à mon père que le temps fait son travail. Que même si on se voit peu j'apprécie nos quelques retrouvailles. Où que j'aille on me parle de lui. Son parcours est de taille donc c'est dur de le suivre. Moi, j'ai fait toute ma vie loin de la sienne. Sa

présence me saisit à travers ses vinyles à l'ancienne. Et les années qui s'enchaînent nous éloignent. Tous ces mots qu'on enterre pour ne pas que le cœur témoigne. J'voudrais lui dire que je n'ai manqué de rien. Que je suis fier d'être son fils et que j'at-

tends de meilleurs lendemains. Et tant pis si on n'a pas pu se connaître ici. Sans doute qu'on sera plus proche dans une autre vie », indique le rappeur dans l'un des couplets de la chanson.

Par ailleurs, 42 ans après son père, le Youssoupha s'est pro-

duit à son tour à l'Olympia de Paris le 7 mai 2012. À cette occasion, le rappeur n'avait pas hésité à rendre hommage à son père dans une interview accordée au journal français Le Parisien « Je suis fier de chanter à l'Olympia le 7 mai prochain. Lui, c'était le premier Africain à faire l'Olympia en 1970. C'est un peu l'histoire de l'immigration : mon père qui fait de la musique africaine en 1970 et moi, quarante ans plus tard, je fais une musique métissée de culture française. »

Notons que dans le documentaire « Youssoupha », le rappeur évoque également son projet de « Nouvelle école », une association destinée à fournir en matériel scolaire les enfants de Kinshasa. L'artiste prépare également la sortie de son prochain album intitulé « Négritude ».

Patrick Kianimi

JOURNÉE DE LA RÉPUBLIQUE

La valorisation de ses vertus et de ses lieux historiques

Comme Brazzaville, Pointe-Noire a donné à la date du 28 novembre toute la place qu'elle mérite dans l'histoire du Congo. La cérémonie y relative a été placée sous l'autorité du préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, et en présence des autorités civiles et militaires de la ville, des représentants des corps diplomatiques, d'anciens membres du gouvernement et de plusieurs autres invités.

Au menu : des discours et témoignages de différents orateurs sur le fonctionnement et la vie des institutions politiques en 1958. Martin Mberi, François Tchitchelle, Ekondi Akala, notamment, ont rappelé l'importance de transmettre aux jeunes générations l'histoire de leur pays, soulignant que la réhabilitation de certains sites historiques serait bénéfique pour la mémoire collective. Ils ont cité à cette occasion l'école paramédicale Jean-Joseph-Loukabou à Pointe-Noire, où a siégé la première Assemblée congolaise, ou la route des esclaves à Loango, dans le Kouilou.

Pour l'ancien ministre Martin Mberi, le culte du mérite doit aussi dominer le fonctionnement d'une République digne de



La cérémonie a rassemblé les autorités civiles et militaires de Pointe-Noire, des représentants des corps diplomatiques, d'anciens membres du gouvernement et plusieurs autres invités. (Crédits photos Adiac)

ce nom. Comparer uniquement le niveau de développement du Congo à celui d'autres pays serait une grossière erreur. « La République est un état d'esprit, c'est une culture, c'est un processus, un pays ne se développe pas en un jour. Cette journée doit interpeller tous les Congo-

lais, parce qu'il s'agit de la République donc de l'affaire de tous. Vivre dans une république vaut son pesant d'or », a-t-il déclaré. À la demande du préfet de Pointe-Noire, les membres de la commission d'évocation des faits relatifs à cette journée – Martin Mberi, François

Tchitchelle, Ekondi Akala, Benoît Louembet, Jean-Claude Makaya Louemba et d'autres – portaient des foulards marqués des insignes de la République.

Rappelons que la Journée de la République a été instaurée par la loi n°18-2010 du 27 novembre 2010. Le Moyen-Congo a été of-

ficiellement proclamé République du Congo le 28 novembre 1958 à Pointe-Noire par délibération n°112/58 de l'assemblée territoriale du Moyen-Congo, après un référendum populaire et avec l'accord de l'ancienne puissance coloniale, la France.

Séverin Ibara

Une célébration riche d'enseignements dans le Kouilou

Placées sous la houlette du préfet, Fidèle Dimou, les festivités du 28 novembre ont réuni, entre autres, les autorités politiques et administratives, les corps consulaires et les dignitaires de Buali. C'était l'occasion de revenir sur les conditions de l'avènement de la République du Congo et sur les

notions de république et de démocratie.

Joseph Ona Sondjo, historien, écrivain, critique littéraire, directeur départemental des services préfectoraux, conseiller politique du préfet du Kouilou, a évoqué la naissance de la République du Congo en rappelant les événements de-

puis la colonisation : les guerres mondiales, les mouvements locaux de contestation contre les mauvais traitements infligés aux indigènes dans les colonies, la Conférence de Brazzaville, la loi-cadre, le référendum constitutionnel et la délibération 112/58 du 28 novembre 1958 consacrant le Congo comme Répu-

blique ainsi que les lois instituant, entre autres, l'hymne et le drapeau. Joseph Ona Sondjo a aussi fait état des changements survenus ensuite dans le domaine politique avant d'indiquer : « Il faut retenir que tout s'est déclenché le 28 novembre 1958 qui est une date très importante. La loi constitutionnelle a été votée en 1959, consacrant la fête nationale du Congo à cette date. Il faut féliciter Aimé Emmanuel Yoka et le Cercle républicain pour l'innovation politique, qui ont reconnu que le 28 novembre 1958 était la proclamation de la République, et le 15 août 1960 l'accession du pays à l'indépendance donc à la souveraineté. » Dans son exposé, Daniel Weston Keloka, professeur de philosophie et de latin, est revenu sur la définition de la République, la responsabilité de chaque citoyen qu'elle implique, avant d'évoquer la philosophie politique de Jean-Jacques Rousseau développée dans un de ses textes majeurs, Du Contrat social ou Principes du droit politique. S'appuyant sur l'étymologie du mot république (gestion de la chose publique ou des affaires publiques), il a conclu : « Chacun est responsable de la République et de la chose publique. »

Les participants ont déploré que la célébration de cette date historique reste timide dans le pays comparé à celle du 15 août. « Nous n'en

sommes qu'à la quatrième édition de la célébration de cet événement. Petit à petit, on avance. Dans notre département, par exemple, nous faisons l'effort de la célébrer et nous sommes certains qu'avec le temps, cela prendra de l'ampleur », a répondu le préfet.

Les participants ont salué l'initiative de la préfecture d'organiser cette rencontre de partage et d'échange qui contribue à la promotion du dialogue entre les cadres du Kouilou et devrait profiter au département. « Nous devons faire de cette initiative une activité de promotion et de valorisation de la production pour enrichir les archives du département », a suggéré l'un d'eux.

Jean-Baptiste Mavoungou Makaya, président par intérim du conseil départemental du Kouilou, et Boniface Tchitembo, sous-préfet de Loango ont assisté à la rencontre. Alphonse Kala, directeur départemental du Livre et de la Lecture publique du Kouilou, chroniqueur de l'événement, l'a clôturée par la lecture d'un extrait du poème intitulé La patrie d'Euripide, poète grec de l'Antiquité, dont ceux-ci : « L'amour de la patrie pour l'homme est le plus fort/Il n'est heureux qu'en mots celui qui le renie/ Et son âme est ailleurs qu'à l'endroit où il vit. »

Lucie Prisca Condhet



Les participants à la rencontre. (Crédits photos Adiac)

HUMEUR

Les fascicules scolaires, parlons-en !

Le fascicule en tant que support de connaissances simplifiant le processus d'apprentissage des élèves et étudiants n'est pas une mauvaise chose en soi. Il tend à devenir une chose embêtante lorsqu'il prend une coloration lucrative, abusive et coercitive. Comment comprendre que certains enseignants imposent les fascicules qu'ils « fabriquent » aux élèves et ne veulent plus expliquer les cours en classe, intimant à ces mêmes élèves : « Consultez vos fascicules ! » Cela suppose que l'élève doit d'une part acheter le fascicule et d'autre part chercher à le comprendre, mais comment ?

La compréhension du fascicule sous-entend que l'apprenant s'inscrit dans le centre d'encadrement créé par l'enseignant. Oui, le fascicule est une simplification par voie de synthèse de notions qui s'avèrent compliquées dans les manuels au programme et que l'élève ou l'étudiant peine à assimiler. Le fascicule rend donc simple ce qui est compliqué dans le livre. D'où le fait que dans bon nombre d'établissements d'enseignement allant du primaire à l'université en passant par le collège et le lycée, les professeurs n'hésitent pas à employer cette solution du fascicule. Mais une chose est vraie, ces fascicules tendent à devenir un fonds de commerce et ne jouent plus exactement leur rôle originel. Non seulement, ces fascicules bâclent bon nombre d'exercices et devoirs d'assimilation des cours, mais en plus ils manquent de détails importants et faussent de temps en temps les données.

Les enseignants spécialistes, disons mieux « monteurs de fascicules », ne prennent pas assez de temps pour expliquer leurs cours en classe. Ils obligent les élèves à acheter les fascicules et à en faire une première lecture chez eux puis à recevoir quelques explications au niveau des centres d'encadrement. En d'autres termes, tout élève qui voudrait comprendre le cours doit d'abord acheter le fascicule et ensuite s'inscrire au centre. Question : que sous-entend s'inscrire au centre ? Réponse : déboursier de l'argent, car un apprenant ne peut poser de questions à un fascicule. Il lui faut être en face d'un professeur, encadreur ou répétiteur. Alors pourquoi ces « monteurs » de fascicules ne veulent-ils plus expliquer leurs cours en classe ? Réponse : une fois le cours expliqué en classe, le fascicule et le centre cessent d'être importants et du coup c'est l'aspect pécuniaire que l'on perd.

La perfection n'étant pas de ce monde, est-ce que ces fascicules ne seraient pas en train de rabâcher passivement certains cours ? Est-ce que la plupart des enseignants qui s'illustrent dans la fabrication et la vente de fascicules aux élèves le font sans arrière-pensées, ou le font-ils parce qu'ils veulent amener les élèves à la compréhension des contenus de ces enseignements ? La chose est plus criante pour les disciplines scientifiques, notamment les mathématiques, les sciences physiques, les statistiques, la comptabilité, la gestion, l'économie générale, l'informatique, la biologie cellulaire, et la démographie analytique où ces fascicules sont de plus en plus fabriqués et montés.

« Je ne pourrai accepter dans mon centre que l'élève qui achètera le fascicule », disait la semaine dernière un professeur aux élèves qui s'informaient sur l'inscription au centre de répétition dudit enseignant. Cela pour qu'il gagne doublement. Si le prix d'un manuel de mathématiques au collège comme au lycée varie de 7 000 à 12 000 FCFA, le fascicule quant à lui en coûte la moitié et l'inscription dans le centre de même. La mensualité coûte donc le même prix que le livre.

Finalement, à cause du fascicule les explications des enseignants ont quitté les salles de classe pour être présentes dans des centres de répétition privés. Ce comportement, qui ne se marie pas du tout avec l'année de l'enseignement, peut être condamnable. La chose se complique surtout dans les classes d'examen, c'est-à-dire au cours moyen deuxième année, en troisième et en terminale. Ces fascicules, qui devraient être un appoint incontestable pour l'assimilation des enseignements, sont devenus des supports troublants pour les élèves. Les élèves qui les achètent, et n'ont pas assez de soutien financier pour suivre dans les centres cette trajectoire imposée par ceux qui les ont montés, passent beaucoup de jours seuls avec ces fascicules sans que leurs contenus leur soient accessibles. Or il est difficile pour un apprenant de percevoir seul le message caché du fascicule.

On peut dire sans hésitation qu'un fascicule sans explication ressemble à une enveloppe fermée dont le contenu reste inaccessible. Et dans ces conditions, il est difficile que l'élève sorte la tête de l'eau. C'est le niveau des enfants qui est sacrifié au profit du commerce du fascicule. Une chose est vraie : à chaque rentrée scolaire ou académique, ceux qui ont la charge de conduire les enseignements dans les établissements ont toujours eu des séances et séminaires pédagogiques sur le « comment transmettre ». Est-ce qu'un fascicule muet peut répondre à cette question ?

Faustin Akono

VIE DES PARTIS

Le PCT forme ses membres aux techniques d'animation

Le séminaire méthodologique a été organisé du 25 au 29 novembre par le secrétariat fédéral du Parti congolais du travail. La formation concernait l'ensemble des militants de la fédération de Pointe-Noire sur le thème « Organisation et animation du parti ».

Les enseignements donnés par les cadres du parti ont eu pour but de renforcer les capacités individuelles des militants et de mettre à leur disposition des rudiments nécessaires pour une meilleure animation du parti à tous les niveaux.

Au sortir de ce séminaire, les militants ont pris l'engagement de défendre les idéaux du parti, en tout temps et en tout lieu. La maîtrise des effectifs, l'organisation des réunions, la production des procès verbaux, des rapports et comptes rendus, ce sont-là, et entre autres, des points d'ancrage de cette formation. De même que l'explication des notions comme « la social-démocratie » qui est l'idéologie même du parti. Ils ont aussi apprécié la lumière qui a été faite sur « la décentralisation » avec une meilleure compréhension des mécanismes de gestion et de fonctionnement



La tribune officielle à la clôture du séminaire méthodologique

des collectivités locales.

En remerciant les militants pour leur assiduité au séminaire et les conférenciers pour les enseignements donnés, Victor Foudi, secrétaire fédéral du parti congolais du travail a déclaré : « La Fédération de Pointe-Noire prend l'engagement de mettre à la disposition des comités, les documents récapitulant tous les enseignements du séminaire pour une consultation quotidienne dans les secrétariats, comités des sections, des cellules et des noyaux. L'ouverture, la revitalisation et la redynamisation de notre parti, le PCT, ne pourrait se

faire sans la nécessité de renforcer chaque jour davantage les capacités des militants ».

Ce séminaire qui inaugure une série d'autres formations a connu la participation effective des membres du comité central, du secrétariat fédéral, de la commission de contrôle et d'évaluation, du comité central de la Force montante du Congo, du conseil central de l'organisation des femmes du Congo, des secrétariats, des comités, des sections, des cellules et noyaux autonomes et des militants.

Hervé Brice Mampouya

VOLLEY-BALL

Plus de 700 jeunes découvrent la discipline

Le festival, organisé en marge de la 6^e édition du tournoi des vétérans, a réuni différents établissements scolaires de Pointe-Noire, le 30 novembre. Il a été initié par la Fédération nationale de volley-ball.

C'est dans un esprit d'enthousiasme que les 700 élèves des écoles de la ville océane dont le CEG 5-Février, le Lycée Victor Augagneur, le CEG Antoine-Banthoud, l'école 28-Juin, le Lycée de Paka ont participé à la 4^e édition de ce festival dont l'objectif est de vulgariser la discipline comme l'a indiqué le président de la fédération, le colonel Jean-Claude Mopita.

« Ce festival s'inscrit sur la droite ligne de notre politique de vulgarisation et de promotion de notre discipline sur l'ensemble du territoire national. Nous voulons emmener ces jeunes à connaître le volley-ball, à l'aimer, à le pratiquer et à devenir les adeptes avec pleins d'ambitions », a-t-il ajouté. Et de poursuivre : « Nous ne cesserons de le dire, le volley-ball à l'école est

une base solide pour atteindre le sommet de la pyramide ».

D'après lui, la nécessité de relancer cette discipline dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou s'impose. « La belle époque des équipes comme Cheminot, Agip et Petro-sport n'est plus qu'un lointain souvenir. Mais il faut qu'on assiste à la naissance d'autres. C'est pourquoi nous pensons que ce festival à Pointe-Noire va servir de tremplin et contribuer à la redynamisation du volley-ball au niveau de la ligue de Pointe-Noire », a martelé le président de la Fecovo.

Cependant, le volley-ball à six et le beach-volley étant retenus pour les 11^e jeux africains de Brazzaville en 2015, Jean-Claude Mopita a exprimé son souhait de voir Pointe-Noire et

le Kouilou envoyer les athlètes de valeur à ce grand meeting de la jeunesse africaine.

Il a pour ce faire demandé aux jeunes de s'approprier la discipline : « Pour aujourd'hui ce n'est pas la bonne touche ni la bonne manchette qui compte mais c'est de découvrir le volley-ball dans l'enthousiasme populaire afin de le pratiquer les prochains jours », a-t-il conclu.

Les équipes se comptent du bout des doigts

Le directeur départemental des Sports de Pointe-Noire, Joseph Nzinga-Biangou s'est indigné du manque d'ampleur dans la pratique de cette discipline dans la ville côtière. « À Pointe-Noire les équipes de volley-ball sont comptées du bout de doigt malgré les efforts du président de la ligue. C'est ici l'occasion de former l'élite de demain », a-t-il dit.

Les jeunes filles et garçons ont apprécié l'initiative de la fédération. « C'est ma première fois de jouer au volley, je trouve que le volley est mieux que le football parce qu'il n'y a pas de contact avec l'adversaire », a indiqué Ridrigue Mvouka élève du CEG 28-juin.

Le 4^e tournoi des vétérans qui a démarré samedi après midi a pris fin hier au stade d'Eni Congo. Y ont participé les vétérans du Gabon, de la RDC, du Congo notamment de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie.

Léa Charlem Légnoki



Lancement du festival

SÉNAT

Rigobert Maboundou défend la politique agricole

Après l'interpellation des membres du gouvernement sur certaines questions d'actualité le 29 novembre à Brazzaville, le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Rigobert Maboundou, a informé les sénateurs, qu'en dépit de leur scepticisme, la politique agricole menée par le gouvernement se construit patiemment.

En réponse à quelques interrogations des sénateurs sur certaines questions préoccupantes liées à l'insécurité alimentaires, à la malnutrition et autres problèmes, dont semble-t-il souffre notre pays, le ministre de l'Agriculture a d'abord levé quelques équivoques, notamment en matière d'insécurité alimentaire, en affirmant que le Congo n'encourt pas une telle catastrophe, sinon les organismes en la matière l'aurait souligné. Il a aussi rappelé que les Congolais ont pour beaucoup déserté le travail de la terre. La politique agricole du gouvernement, a souligné le ministre, a une base légale qui est le Programme national de développement (PND 2012-2016). C'est une avancée considérable qui restitue la valeur législative de la doctrine de développement de notre pays.

Dans ce plan, on trouve déclinées toutes les options de la politique agricole du pays, une politique qui a plusieurs marqueurs. Le premier étant l'économie de marché, qui donne la liberté à tous les Congolais qui veulent investir leurs capitaux dans le secteur agricole de la faire en toute liberté. Il s'agit là d'une option fondamentale qui a été levée par le chef de l'État. C'est à ce titre qu'un guichet de fonds de soutien à l'agriculture a été ouvert. D'autre part, il y a l'agriculture moderne qu'on appelle en d'autres

termes, l'agrobusiness. L'agriculture congolaise, a ajouté Rigobert Maboundou, marche sur ce qu'on peut appeler deux jambes : la petite production familiale et l'agrobusiness, sans oublier l'agriculture paysanne. Ainsi, a poursuivi le ministre, on peut évaluer ce qui se fait chaque année à peu près autour de 7 milliards avec l'achat des machines, du matériel végétal, animal et autres qui est distribué aux ayants-droits, sans compter les autres interventions en terme de formation auprès des paysans et autres acteurs.

S'agissant de l'agro-industrie, Rigobert Maboundou a indiqué que là aussi une grande diplomatie économique se déploie à travers le niveau de l'investissement direct à l'étranger. Ajouter à cela l'impulsion de l'État qui s'efforce de créer les conditions des investissements privés. Les solutions aux questions agricoles, a noté le ministre, sont avant tout non agricoles, c'est-à-dire qu'elles relèvent de la mise en état de certaines infrastructures comme les pistes agricoles, l'achat des engins, le financement, etc. Voilà pourquoi l'État aujourd'hui se substitue provisoirement aux opérateurs agropastoraux pour mettre à leurs dispositions des outils dont ils ont besoin pour limiter la pénibilité du travail.

Aujourd'hui, 90 % de demandeurs de machines sont les paysans. L'État fait un effort au nom de cette politique agricole. À cela, s'ajoute la coopération avec certains partenaires étrangers, sans oublier les mesures d'accompagnement au nombre desquelles on peut noter les ressources foncières.

Jean Jacques Koumba

ÉDUCATION

Revaloriser l'enseignement des deuxièmes langues vivantes étrangères et le latin

Des colloques sur l'enseignement des deuxièmes langues vivantes étrangères au lycée, des sciences physiques et des mathématiques au secondaire général ont été organisés du 11 au 29 novembre à Brazzaville par le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation.

Réunis autour du thème central « Amélioration du couple enseignement/apprentissage dans les disciplines à problèmes », les participants à ces colloques ont formulé plusieurs recommandations. Il s'agit, entre autres, de l'ouverture à l'École normale supérieure (ENS) d'un département des deuxièmes langues vivantes étrangères et du latin ; la redynamisation de la coopération avec les pays dont les langues sont dispensées dans le système éducatif congolais et la mise en place d'une commission mixte pour la rédaction des avant-projets des programmes de deuxièmes langues.

Ils ont aussi suggéré la réinsertion du latin dans les lycées d'enseignement général, notamment dans les grands centres dans un premier temps ; la construction, la réhabilitation et l'équipement des laboratoires de langues au lycée et des sciences physiques au secondaire général. Le recrutement des finalistes de l'ENS et vacataires formés en sciences physiques et en mathématiques, puis des prestataires enseignant les deuxièmes langues vivantes étrangères en service dans les collèges et lycée, ainsi que la nouvelle structuration des sujets de sciences physiques et des mathématiques aux examens d'États dès la session 2014 ont été également recommandés.

Pour la formation des futurs enseignants, ils ont souhaité la mise en place d'une plate-forme de concer-

tation entre le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation d'une part, et le ministère de l'Enseignement supérieur, d'autre part, sur la réouverture de la filière sciences physiques à la faculté des sciences et techniques de l'université Marien-Ngouabi. Les participants venus des douze départements du pays ont enfin souligné la nécessité d'harmonisation des systèmes d'évaluation des sciences physiques dans les classes intermédiaires et aux examens d'États, la revisitation et l'élaboration du guide méthodologique des mathématiques.

L'homme, au centre de la réussite et de la formation des personnels

Clôturant les travaux, le ministre de tutelle a rappelé que l'organisation des colloques était la concrétisation en actes de la nouvelle vision issue du 15^e Conseil de l'éducation préscolaire, de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation organisé l'année dernière dans la capitale congolaise. Hellot Matson Mampouya a également reconnu que le processus de redressement du système éducatif congolais était confronté à des défis importants portant, entre autres, sur la poursuite de l'amélioration du taux de scolarisation, la lutte contre l'analphabétisme chez les femmes, la modernisation des infrastructures scolaires, l'augmentation et l'amélioration de la qualité du personnel enseignant.

« Pendant trois semaines, vous avez mis en synergie vos savoirs et vos intelligences pour échanger, afin de trouver des solutions adaptées à l'amélioration du couple enseignement/apprentissage de vos disciplines respectives. Je tiens à vous assurer de la traduction effective et progressive en actes de vos différentes recommandations, pour l'intérêt de nos apprenants et de la communauté éducative tout entière », a-t-il rassuré.

Le ministre a, par ailleurs, souhaité que les recommandations issues de ces assises puissent être appliquées immédiatement, comme ce fut le cas de celles du colloque sur l'enseignement des sciences de la vie et de la terre (SVT) organisée du 28 février au 2 mars dernier, qui ont eu pour corollaire l'amélioration des résultats aux épreuves de SVT des séries C et D. « Vous avez analysé et scruté minutieusement les problèmes qui minent vos disciplines et proposé une thérapie adaptée. Il apparaît clairement que l'homme est au centre de la réussite et de la formation des personnels. Qu'elle soit initiale ou continue, elle doit figurer en bonne place dans nos programmes et projets éducatifs, car il y a une coloration forte et positive entre la réussite des apprenants et la matière dispensée par les enseignants », a conclu Hellot Matson Mampouya, précisant que les défis étaient certes nombreux, mais pas insurmontables.

Parfait Wilfried Douniama

RÉFLEXION

Où va l'Église du Pape François ?

Cette question chacun à Rome, où ces quelques lignes ont été écrites, la pose ou se la pose. Car le successeur de Benoît XVI, six mois après son élection imprévue par le Sacré collège, ne cesse de surprendre les dignitaires qui l'entourent. Par ses actes comme par ses discours il marque une rupture dans la gouvernance de l'Église qui ne peut manquer de modifier, à terme plus ou moins rapproché le comportement des cardinaux, des évêques, des prêtres, des religieux et des religieuses, mais aussi celui des fidèles eux-mêmes.

Le premier changement, peut-être le plus essentiel, est l'ouverture de la Cité du Vatican vers le monde extérieur. Jusque-là dominé peu ou prou par le clergé italien le plus petit État de la planète, car c'est bien d'un État qu'il s'agit, se trouve engagé dans un mouvement qui tend à donner aux communautés chrétiennes du monde entier la place qui leur était jusqu'à présent refusée dans ses différentes institutions. Une entreprise qui n'est pas sans risque tant est puissante, organisée, influente, ancienne la présence des cardinaux et des évêques issus

de l'ancien monde, tout spécialement de l'Italie, mais qui, si elle est menée jusqu'à son terme, constituera un tournant majeur dans l'histoire de l'Église.

Le deuxième changement concerne la maîtrise des finances du Vatican. Il paraît peut-être secondaire à nombre de fidèles qui voient dans l'Église une puissance spirituelle, mais il est en réalité tout aussi fondamental puisqu'il permet à l'Église catholique d'être présente partout dans le monde, de résister à l'usure du temps, de protéger ses actifs mobiliers et immobiliers, d'assister les populations éprouvées, bref d'être une puissance temporelle avec laquelle chacun doit compter. Clarifier les modes de gestion et mettre de l'ordre dans l'utilisation du trésor accumulé par la papauté au fil des siècles est perçu clairement par le nouveau Pape comme une tâche prioritaire dont il mesure pleinement les risques.

Le troisième changement est la prise en compte par les plus hautes autorités de l'Église du basculement de la planète vers le Sud. Basculement démographique bien sûr, mais aussi basculement stratégique

puisque l'Afrique, l'Amérique Latine, l'Asie se font entendre avec une voix de plus en plus forte sur la scène internationale. Vues de Rome l'Europe et l'Amérique du nord demeurent, certes, des entités riches, puissantes, donc incontournables, mais elles sont perçues comme déclinantes sans que cela soit dit clairement parce qu'en proie à des crises matérielles, sociales, morales qu'elles auront le plus grand mal à surmonter.

D'où le quatrième changement qui se dessine dans la gouvernance de l'Église avec une autonomie accrue des diocèses sur les cinq continents et tout particulièrement dans les pays émergents, autonomie qui n'est pas encore visible mais dont on peut être certain qu'elle sera l'un des apports majeurs de ce pontificat. Ayant présidé aux destinées de la communauté chrétienne d'une des cités les plus grandes et les plus peuplées du continent sud-américain le Pape François sait par expérience que les prêtres et les évêques doivent vivre au plus près des fidèles s'ils veulent être entendus, écoutés. C'est sans doute ce qui explique la simplicité affichée de son comportement et de ses

propos lors de ses apparitions publiques.

De tels changements ne se feront pas sans difficulté étant donné la pesanteur des institutions religieuses et les aigreurs qu'ils ne peuvent manquer de générer, notamment au sein de la Curie romaine. Pour dire les choses crûment en usant d'une formule populaire le 266^e Pape de l'histoire et 1^{er} Pape issu de la Compagnie de Jésus mange actuellement son pain blanc. S'il persiste dans sa volonté de réformer l'Église dont il a désormais la charge il devra faire preuve d'une volonté, d'une constance, d'une habileté dont peu de ses prédécesseurs se sont montrés capables avant lui.

Une certitude s'impose donc à ce point du raisonnement : pour réussir dans son entreprise et réformer effectivement l'Église le nouveau Pape devra mobiliser autour de lui tout ce que la planète compte de forces jeunes et novatrices. Dans un pareil contexte l'Afrique peut et doit jouer un rôle décisif. En a-t-elle conscience ? Y est-elle résolue ?

Jean-Paul Pigasse